

# LE DROIT D'AUTEUR

ORGANE MENSUEL DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION  
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES, A BERNE

## SOMMAIRE

### PARTIE NON OFFICIELLE

**Études générales:** LE DROIT DE REPRÉSENTATION ET D'EXÉCUTION DES ŒUVRES DRAMATIQUES, DRAMATICO-MUSICALES ET MUSICALES. Son étendue et ses limites sous le régime de la Convention de Berne revisée (*fin*). Législations de Pologne, du Portugal, de Suède, de Suisse, de Tchéco-Slovaquie et de Tunisie. Conclusion, p. 137. --- LA STATISTIQUE INTERNATIONALE

DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE EN 1921 (Introduction, Allemagne, Amérique latine, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Russie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Uruguay), p. 141.

Nécrologie: Robert Comtesse, p. 153.

## AVIS AUX ABONNÉS

Afin d'éviter toute interruption dans le service de notre revue et en raison des complications résultant du change, nos abonnés à l'étranger sont priés d'envoyer sans retard le montant de leur abonnement pour 1923 (fr. 5.60 ARGENT SUISSE) à l'IMPRIMERIE COOPÉRATIVE, 34, rue Neuve, à BERNE, faute de quoi l'expédition sera suspendue.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Études générales

### LE DROIT DE REPRÉSENTATION ET D'EXÉCUTION

DES

#### ŒUVRES DRAMATIQUES, DRAMATICO-MUSICALES ET MUSICALES

SON ÉTENDUE ET SES LIMITES SOUS LE RÉGIME DE  
LA CONVENTION DE BERNE REVISÉE

(Fin)

Législations de Pologne, de Portugal, de Suède,  
de Suisse, de Tchéco-Slovaquie et de Tunisie.

Conclusion

#### POLOGNE

Il n'existe pas encore de loi polonaise sur le droit d'auteur. La jeune république se préoccupe de combler cette lacune (v. *Droit d'Auteur*, 1921, p. 60), mais des soucis plus pressants ont absorbé jusqu'ici le temps du Parlement et des ministres. Le régime actuel de la propriété littéraire et artistique en Pologne est, dans ces conditions, fort complexe. Les territoires jadis russes restent régis par la loi russe sur le droit d'auteur du 20 mars 1911 (v. *Droit d'Auteur*, 1911,

p. 86). En Galicie, l'ancienne loi autrichienne du 26 décembre 1895 et les ordonnances d'exécution des 29 décembre 1895 et 31 juillet 1896 (v. *Droit d'Auteur*, 1896, p. 1, 6 et 117) continuent de déployer leurs effets; la Posnanie, enfin, a gardé la législation allemande sur le droit d'auteur (lois des 19 juin 1901 et 9 janvier 1907, modifiées par celle du 22 mai 1910, v. *Droit d'Auteur*, 1907, p. 17, 1910, p. 88 et 93). Ces trois régimes accordent une même protection — inconditionnelle — au droit de représentation. Par contre, ils varient dans la façon dont ils traitent le droit d'exécution publique. Les lois russe et autrichienne de 1911 et 1895 connaissaient encore la mention de réserve de ce droit pour les œuvres musicales publiées, tandis que la loi allemande de 1901/1910 est conforme aux décisions de la Conférence de Berlin. D'autre part, la loi autrichienne précédente ne limite en aucune façon le droit qu'elle accorde à l'autre — moyennant la formalité de la mention — d'autoriser ou de défendre l'exécution d'une œuvre musicale publiée. Au contraire, les lois russe et allemande prévoient certains cas dans lesquels l'exécution publique d'une œuvre musicale publiée est libre (loi russe, art. 50; loi allemande, art. 27)<sup>(1)</sup>. Or, ces dispositions divergentes, qui ne sont pas susceptibles de se combiner, restent territorialement juxtaposées sans agir réciproquement les unes sur les autres. Voici, par exemple, un musicien de Posnanie (ancien territoire allemand), qui

(1) Nous avons déjà cité l'article 27 de la loi allemande (v. *Droit d'Auteur*, 1922, p. 113). Voici l'article 50 de la loi russe: l'exécution publique d'une œuvre musicale sera permise sans l'autorisation du compositeur dans les cas suivants:

- 1<sup>e</sup> lorsque cette exécution ne poursuit, ni directement, ni indirectement un but de lucre;
- 2<sup>e</sup> lorsque l'œuvre est exécutée au cours d'une fête populaire;
- 3<sup>e</sup> lorsque les recettes sont destinées exclusivement à une œuvre de bienfaisance et que les exécutants n'obtiennent aucune rétribution pour leur coopération.

publie une symphonie sans mention de réserve du droit d'exécution publique. Cette symphonie sera-t-elle d'exécution publique libre à Varsovie (ancien territoire russe) et en Galicie (ancien territoire autrichien)? Une composition musicale d'un auteur galicien, munie de la mention de réserve, pourra-t-elle être nonobstant exécutée librement à une fête de charité à Varsovie (loi russe, art. 50, n° 3) ou dans une soirée donnée à Poznan conformément à l'article 27, n° 3 de la loi allemande (entrée permise uniquement aux membres de la société organisatrice et à leur famille)?

A notre avis la solution affirmative s'impose, et il ne reste place pour aucune autre hypothèse aussi longtemps que la Pologne n'adopte pas une loi nationale uniforme et unifiée. Si ce pays voulait aller au plus pressé, il pourrait, au moins, assurer à ses ressortissants par un simple paragraphe les bénéfices des «droits spécialement accordés par la Convention d'Union», bénéfices dont jouissent déjà les auteurs unionistes (v. les conseils donnés dans notre étude sur «l'Introduction provisoire du régime unioniste dans les pays non contractants touchés par la guerre», *Droit d'Auteur*, 1919, p. 5 et 6). De cette façon l'obligation choquante d'une mention de réserve, appliquée sur une partie du territoire, tomberait. Mais l'adoption d'une loi unique se présente comme la solution normale urgente.

*Sanctions.* — 1. Nous ne reviendrons pas sur les dispositions déjà mentionnées de la loi allemande (v. *Droit d'Auteur*, 1922, p. 113).

2. Aux termes de l'article 21 de la loi russe sur le droit d'auteur, quiconque lèse intentionnellement ou par négligence les droits d'un auteur ou de ses ayants cause est tenu de dédommager la partie lésée pour tout le préjudice subi. Une atteinte portée de bonne foi, par erreur excusable, au droit

d'auteur entraîne l'indemnisation dans les limites de l'enrichissement réalisé (art. 22). D'autre part, l'article 620 du Code pénal russe de 1903 punit des arrêts ou d'une amende quiconque aura été reconnu coupable d'une violation intentionnelle du droit d'auteur. L'action dérivant de ce dernier article ne s'ouvre d'ailleurs que sur plainte, comme l'action civile en dommages-intérêts.

3. Quant à l'ancienne loi autrichienne de 1895, elle prévoit en cas d'atteinte scientifiquement portée<sup>(1)</sup> au droit d'auteur, lequel comprend le droit de représentation et d'exécution, l'amende ou un emprisonnement de un à six mois (art. 21, 23, 31 et 51 de la loi). S'il s'agit d'une représentation ou exécution illicite, le tribunal peut prononcer la confiscation des manuscrits, livrets, partitions et rôles (art. 56). La poursuite a lieu sur plainte (art. 55). La partie lésée est en outre fondée à réclamer des dommages-intérêts. L'indemnité sera déterminée en vue de compenser le dommage proprement dit et le gain espéré, mais le juge allouera aussi à l'auteur frustré, en toute liberté d'appréciation et en tenant compte de toutes les circonstances de la cause, une somme équitable pour le dédommager du préjudice subi et d'autres torts personnels qu'il aura pu subir (art. 57 et 60; v. plus haut sous Autriche, *Droit d'auteur*, 1922, p. 114).

#### PORTEUGAL

A teneur de l'article 595 du Code civil portugais du 1<sup>er</sup> juillet 1867 (v. *Droit d'Auteur*, 1911, p. 101), aucune œuvre dramatique ne peut être représentée sur un théâtre public, où l'on paie l'entrée, sans le consentement donné par écrit de l'auteur ou de ses héritiers, cessionnaires ou représentants. Si l'œuvre est posthume, elle ne peut être représentée sans le consentement des héritiers ou de toute autre personne propriétaire du manuscrit. Et l'article 602 étend les dispositions prises en faveur des auteurs dramatiques aux auteurs d'œuvres musicales en ce qui concerne l'exécution de ces dernières dans les théâtres ou en tous autres lieux où le public est admis en payant. Ces dispositions ont un caractère si positif qu'il y a lieu d'admettre qu'elles ne visent pas les représentations et exécutions publiques gratuites.

La jouissance du droit d'auteur est subordonnée en Portugal à l'accomplissement d'une formalité (art. 603 et 604: dépôt à effectuer au Conservatoire de Lisbonne, s'il s'agit d'une œuvre dramatique ou musicale). Les auteurs unionistes sont libérés de cette entrave.

(1) Sur l'interprétation à donner au mot «sciemment», voir notre note à propos de la législation autrichienne, *Droit d'Auteur*, 1922, p. 114.

*Sanctions.* — Le Code pénal portugais de 1866, article 458 (v. *Droit d'Auteur*, 1911, p. 103) punit d'une amende de 10 à 100 milles tout entrepreneur ou directeur de spectacle ou toute association d'artistes qui fait représenter sur son théâtre une œuvre dramatique ou exécuter une composition musicale en violation des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs. Les recettes sont adjugées à l'auteur lésé, sans préjudice de dommages-intérêts complémentaires, s'il y a lieu (Code pénal, art. 460).

#### SUÈDE

Le droit suédois a évolué comme le droit norvégien, mais un peu plus tard. Sous l'empire de l'ancienne loi suédoise du 10 août 1877, modifiée à plusieurs reprises (v. *Droit d'Auteur*, 1904, p. 102, et 1908, p. 158), toute représentation publique d'une œuvre dramatique ou dramatique-musicale était interdite sans le consentement de l'auteur ou de son ayant cause. Il en était de même de l'exécution publique des œuvres musicales inédites. Par contre, l'exécution publique des œuvres musicales publiées était libre, si l'auteur ne s'était pas réservé ce privilège exclusif par une mention de réserve apposée sur le titre ou en tête de l'œuvre (art. 13). Avec la nouvelle loi concernant le droit sur les œuvres littéraires et musicales, du 30 mai 1919 (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 121), le régime des œuvres musicales publiées est modifié: celles-ci sont assimilées, en principe, aux œuvres dramatiques<sup>(1)</sup> qui ne peuvent être représentées publiquement qu'avec l'autorisation de l'auteur (loi de 1919, art. 2, al. 2). Mais d'importantes concessions ont été faites aux partisans du domaine public. A teneur de l'article 12 de la loi de 1919, il est licite d'exécuter publiquement des œuvres musicales éditées:

- 1<sup>o</sup> lorsque les auditeurs sont admis à l'exécution sans rémunération et que, à part cela, l'exécution est organisée sans but de lucre;
- 2<sup>o</sup> lorsque la recette est destinée à une œuvre de bienfaisance et que l'exécutant ou les exécutants n'obtiennent aucune rétribution;
- 3<sup>o</sup> quant à la musique de danse, elle pourra être exécutée publiquement, sans l'autorisation du compositeur, même dans d'autres cas que ceux mentionnés sous n° 1 et 2, pourvu que l'œuvre ait été éditée comme musique destinée à la danse en société<sup>(2)</sup>.

Ces restrictions apportées au droit souverain de l'auteur de permettre ou de dé-

(1) La loi ne parle pas des œuvres dramatique-musicales; nous pensons qu'elle les range parmi les œuvres dramatiques.

(2) Voir sur la genèse de ces trois dispositions, *Droit d'Auteur*, 1919, p. 85.

fendre l'exécution publique de ses œuvres musicales publiées doivent être interprétées, cela va sans dire, strictement. Par conséquent, l'audition publique gratuite, mais organisée dans un but de lucre<sup>(1)</sup>, d'une œuvre musicale publiée est soumise à l'autorisation du compositeur. De plus, serait illicite, sans le consentement préalable du compositeur, l'exécution publique payante d'une œuvre musicale publiée si, les recettes étant destinées à une œuvre de bienfaisance, l'exécutant ou les exécutants obtiennent néanmoins une rétribution pour leur peine.

La musique à danser, enfin, dès qu'elle est éditée, devient d'exécution libre en toutes circonstances. La loi exige simplement qu'il s'agisse d'une mélodie écrite de façon délibérée pour faire danser. Un morceau rythmé selon le mode de la valse, mais qui, par la gravité de son inspiration ou sa puissance d'expression s'adresserait en première ligne à l'intelligence et à la sensibilité des auditeurs (valse de Beethoven ou de Chopin), serait protégé suivant les règles générales applicables aux compositions musicales.

Tout en comprenant les intentions du législateur suédois, nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'il a fait là une distinction bien subtile. Ne se serait-il pas laissé guider par un préjugé analogue à celui qui déclare médiocres par définition tous les travaux de circonstance? Rien n'est cependant plus faux dans certains cas. Une composition «éditée comme musique destinée à la danse en société» est-elle forcément banale, sans caractère personnel ni sincérité? L'esprit souffle où il veut; il peut fort bien prêter à une modeste mélodie écrite pour faire danser les accents de l'émotion vraie. Par son but immédiat, une telle mélodie, une fois éditée, serait toujours d'exécution libre en Suède; par ses qualités, elle mériterait mieux. Avec mes grandes souffrances, je fais de petites chansons, disait Henri Heine. Et nous ajoutons: dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre. La loi suédoise n'a donc pas réglementé d'une manière très rationnelle l'exécution de la musique de danse. Mais amateurs et exécutants voulaient leur pâture; il ne fallait pas songer à la leur enlever entièrement.

Nous devons analyser maintenant la disposition transitoire qui assure en Suède, relativement à la mention de réserve, le passage du droit de 1877 au droit de 1919. Nous avons vu les deux systèmes d'Allemagne et de Norvège, également ingénieux, quoique conçus en sens contraire l'un de l'autre. Le système suédois est encore différent: c'est le plus simple des trois, — ce qui ne veut pas dire ici le meilleur. Il prend en considé-

(1) On songera aux concerts gratuits donnés dans les cafés-restaurants, sans droits d'entrée, mais dans le but d'attirer les consommateurs.

ration, comme celui d'Allemagne, les œuvres musicales qui, autrefois, étaient *d'exécution libre* et il stipule à leur égard ce qui suit : « L'œuvre musicale éditée avant la mise en vigueur de la présente loi pourra être librement exécutée en public à l'aide d'exemples ainsi édités, mais non pourvus, sur la feuille de titre ou en tête de l'œuvre, d'une mention de réserve du droit d'exécution publique » (art. 32, n° 8, de la loi de 1919). La mention de réserve *ad hoc* de l'article 61 de la loi allemande de 1901/1910, destinée en quelque sorte à repêcher le droit d'exécution négligé sous le régime de 1870 et à le faire apparaître nettement par une formalité exceptionnelle et spéciale dans le cadre du régime nouveau, n'est pas prévue par la loi suédoise de 1919. Nous en concluons que cette loi laisse intacts les droits acquis par le domaine public en matière d'exécution d'œuvres musicales<sup>(1)</sup>. Bien plus, elle sape partiellement à notre avis les droits privatifs jadis protégés par la loi de 1877, en ce sens que les compositions musicales munies de la mention de réserve sont soumises, elles aussi, aux trois restrictions de l'article 12. Cela nous paraît résulter de l'article 32, alinéa 2, qui pose en principe que la loi nouvelle sera applicable également aux œuvres créées antérieurement. Diverses exceptions, il est vrai, sont ensuite énumérées : aucune ne soustrait à l'emprise du droit actuel les œuvres anciennement publiées avec la mention de réserve. L'élégante et originale solution norvégienne n'a pas été reprise.

*Sanctions.* — L'article 24, n° 3, de la loi frappe d'une amende de 5 à 2000 couronnes quiconque, sans la permission de l'auteur ou de ses ayants cause, représente publiquement une œuvre dramatique<sup>(2)</sup> protégée par la présente loi, ou exécute en public une œuvre musicale protégée, sauf dans les cas prévus à l'article 12. Le coupable est en outre tenu de réparer civilement le dommage. Le produit des amendes prononcées est versé à la couronne (art. 29). La poursuite a lieu sur plainte (art. 28).

## SUISSE

La révision de la législation suisse sur le droit d'auteur est enfin terminée (v. *Droit d'Auteur*, 1922, p. 134). La nouvelle loi en-

(1) Et si l'œuvre musicale, éditée sans mention de réserve sous l'ancien régime, est rééditée sous le régime nouveau ? Les auditions publiques données à l'aide d'exemplaires réédités seront-elles soumises à la loi de 1877 ou bien à celle de 1919 ? Le mot « ainsi » du texte de la disposition transitoire pourra faire croire que dans cette hypothèse la loi de 1919 devient applicable. Il faut aussi considérer que la disposition transitoire déroge au droit nouveau et doit donc être interprétée strictement. Mais le problème est délicat, l'article 32, n° 8 manquant un peu de précision.

(2) Ou dramatique-musicale (v. ci-dessus, p. 138, 2<sup>e</sup> colonne, note 1).

trera probablement en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1923. Nous aurons alors soin de la publier et de l'étudier en détail. Disons simplement ici qu'elle accorde aux auteurs, sans restrictions ni formalités d'aucune sorte, le droit intégral d'autoriser la représentation et l'exécution de leurs œuvres. Ainsi donc, dans un avenir prochain, l'ancienne loi si restrictive de 1883, avec sa mention de réserve et son antième légal, disparaîtra.

## TCHÉCO-SLOVAQUIE

La jeune République tchéco-slovaque ne possède pas encore de loi propre sur le droit d'auteur, loi qui, cependant, est en voie de préparation ; elle demeure régie jusqu'à nouvel ordre (v. *Droit d'Auteur*, 1922, p. 3) par les anciennes lois autrichienne et hongroise, suivant qu'il s'agit de territoires autrefois autrichiens ou hongrois.

### I. Régime de l'ancienne loi autrichienne (du 26 décembre 1895)

Nous l'avons examiné sommairement en parlant de la Pologne. Citons ici, pour confirmer ce que nous avons dit plus haut, les articles 30 et 34 de la loi de 1895 :

« ART. 30. — La représentation publique d'une œuvre scénique constitue une atteinte au droit d'auteur, même si, lors de l'apparition de l'œuvre, aucune réserve n'a été faite du droit de représentation publique.

ART. 34. — Le droit exclusif d'exécuter publiquement une œuvre scénique<sup>(1)</sup> appartient à l'auteur sans restriction. Pour les autres œuvres musicales, ce droit n'appartient sans restriction à l'auteur qu'au longtemps que l'œuvre n'a pas été éditée licitement ; dès qu'elle l'aura été, ce droit ne lui appartiendra que dans le cas où il l'aura réservé expressément lors de l'édition. La réserve doit être visiblement apposée sur tous les exemplaires, soit sur la feuille de titre, soit en tête de l'œuvre. »

*Sanctions.* — Voir ce que nous avons dit au chapitre « Pologne ».

### II. Régime de l'ancienne loi hongroise (loi XVI de 1884 concernant le droit d'auteur)<sup>(2)</sup>

En vertu des articles 49, 50 et 51 de cette loi, la protection du droit de *représentation* est complète, qu'il s'agisse d'une œuvre inédite ou éditée. La loi prévoit seulement que l'auteur ne pourra pas s'opposer à l'exécution non scénique des ouvertures, parties musicales d'entr'actes ou autres parties empruntées aux œuvres dramatiques et dramatique-musicale. Cependant, on se demande ce que peut bien être l'exécution non scénique d'un fragment d'œuvre dramatique.

Ensuite, si l'auteur autorise la représentation d'un opéra *inédit*, pourra-t-on profiter du fait que le matériel musical d'exécution

(1) C'est-à-dire dramatique-musicale. L'article 34 fait partie du chapitre consacré aux œuvres musicales.

(2) Voir le texte dans le *Droit d'Auteur*, 1915, p. 61 et suiv.

est à la disposition d'un orchestre, pour donner, dans un concert et sans son consentement, une audition de l'ouverture ?

Enfin si la partition d'un opéra est publiée, sera-t-elle une « parlie » d'une œuvre dramatique-musicale et par conséquent *toujours exécutable* en dehors de la scène ? Ou bien la traitera-t-on, suivant la règle de l'article 51, comme une composition musicale pure dont l'exécution publique pourrait être *interdite* par une mention de réserve ? Ces questions montrent que les textes qui continuent d'être exécutoires dans le nouveau pays laissent à désirer au point de vue de la précision, à moins que presque un demi-siècle d'application de la loi hongroise de 1884 n'ait réussi à éclaircir ces points douteux et quelque peu subtils.

D'ailleurs, comme l'abolition de la mention de réserve a été réalisée dans le régime international par une décision de droit impératif, la Tchéco-Slovaquie se trouve dans l'obligation d'accorder aux unionistes<sup>(3)</sup> plus de droits qu'elle n'en confère à ses propres ressortissants. En d'autres termes, un compositeur unioniste, même s'il a omis de se réservé le droit d'exécution de ses œuvres musicales publiées, devra passer en Tchéco-Slovaquie pour le titulaire exclusif de ce droit.

*Sanctions.* — Quiconque, intentionnellement ou par négligence, représente ou exécute illicitemente une œuvre dramatique, musicale ou dramatique-musicale, soit intégralement, soit avec des changements sans importance, est possible d'une amende ou, si celle-ci ne peut être encaissée, de l'emprisonnement (loi hongroise de 1884, art. 19 et 57). La procédure n'est introduite que sur plainte de la partie lésée (art. 27). La partie lésée a droit à des dommages-intérêts qui consisteront dans le produit intégral des recettes des représentations ou exécutions illicites, sans déduction des frais occasionnés de ce chef. S'il n'y a pas eu de recettes ou que le montant n'en puisse être déterminé, le juge fixe librement l'indemnité. Si l'auteur de la représentation ou exécution a agi sans dol ni négligence, il n'encourt pas de peine et n'est responsable du dommage causé que jusqu'à concurrence de son enrichissement (art. 58).

## TUNISIE

La loi tunisienne sur la propriété littéraire et artistique, du 15 juin 1889 (v. *Droit d'Auteur*, 1889, p. 109), qui s'inspire manifestement de la législation française, stipule en son article 5 « qu'aucune œuvre littéraire ou artistique non tombée dans le domaine public ne pourra être publiquement exécutée, dans la Régence, sans le consentement

(3) La Tchéco-Slovaquie a adhéré sans réserve, le 22 février 1921, à la Convention de Berne révisée.

« ment formel et par écrit de l'auteur ou de « ses ayants droit sous peine d'une amende « de 50 piastres, au moins, et de la confiscation des recettes au profit des auteurs « ou de leurs ayants droit ». C'est tout dire en peu de mots. Le texte tunisien englobe dans une même protection, inconditionnelle et indépendante de toute formalité, le droit de représentation et d'exécution des œuvres dramatiques, dramatico-musicale et musicales inédites ou éditées<sup>(1)</sup>. Un seul point demeure à notre avis douteux : la répression du délit de représentation et d'exécution illicite intervient-elle d'office ou sur plainte ? Nous serions tentés de répondre d'office, mais une difficulté se présente. D'après l'article 10 de la loi, les autorités locales donneront, en toute circonstance, leur concours aux auteurs ou à leurs fondés de pouvoir pour la constatation ou la répression de tout fait attentatoire à leurs droits. N'est-ce pas implicitement reconnaître que l'État n'assume aucune initiative, mais qu'il se borne à promettre assistance à l'auteur lésé qui revendiquerait son droit ? Aide-toi, l'État t'aidera.

## III

Parvenus à la fin de cette étude, nous devons essayer d'en dégager les grandes lignes. Non pas qu'il faille lui donner après coup on ne sait quelle structure systématique qui ne serait point conforme à la nature des choses. Mais le grand nombre des dispositions reproduites et commentées en cours de route justifie tout au moins un essai de classement. Ce classement pourrait consister en un simple résumé des articles de loi cités, les textes semblables étant rapprochés les uns des autres. On obtiendrait ainsi un de ces tableaux synoptiques qui sont la spécialité et la joie des statisticiens. Nous ne nions pas les avantages d'un tel mode de procéder. Pourtant, nous nous demandons s'il rendrait en l'occurrence de véritables services. Les résumés sont utiles à qui cherche, sur un sujet, ces clartés que Molière permettait à la femme d'acquérir ; une étude plus serrée ne peut se passer d'aller jusqu'aux sources. En d'autres termes, lorsqu'on voudra connaître le droit de représentation et d'exécution d'un pays unioniste déterminé, il sera nécessaire de se reporter au chapitre que nous avons consacré à ce pays. Encore n'y trouvera-t-on que l'essentiel et parfois l'aveu de nos scrupules. Mais si, au lieu de nous appliquer à disposer méthodiquement le détail, — qui dans la vie n'est guère ordonné — nous tâchons de voir l'ensemble, nous arriverons à un résultat meilleur.

(1) Voir une décision récente du tribunal de paix de Bizerte dans le *Droit d'Auteur*, 1922, p. 10.

I. EXERCICE DES DROITS. — 1. Parmi les pays unionistes, voici ceux qui prévoient, à titre de revendication préalable imposée à l'auteur, une condition, celle de la *mention de réserve*, mais uniquement pour la sauvegarde du droit d'exécution des œuvres musicales publiées<sup>(1)</sup> :

*Luxembourg* (loi; jurisprudence contraire), *Pologne* (parties autrichienne et russe; régime provisoire), *Tchéco-Slovaquie* (régime provisoire).

2. L'*Italie* impose aux auteurs, outre la formalité du dépôt, celle d'une déclaration préalable tendant à réservé les droits de représentation et d'exécution publiques pour toutes les œuvres scéniques, chorégraphiques et musicales, tant éditées qu'inédites.

3. Les *autres pays unionistes* sanctionnent les droits de représentation et d'exécution sans astreindre l'auteur à la mention de réserve ni à aucune formalité spéciale.

II. ÉTENDUE DES DROITS. — Les droits de représentation et d'exécution, ou celui d'exécution seul, peuvent être reconnus non pas de façon absolue, mais, en ce qui concerne leur *étendue*, avec des restrictions plus ou moins importantes que l'auteur est obligé de subir de par la loi. Nous dirons alors que la protection est *restreinte*, attendu que le droit de l'auteur n'est pas exclusif dans tout ce domaine.

1. Les pays qui ont adopté cette protection restreinte quant à l'étendue du droit d'exécution publique des œuvres musicales publiées sont : l'*Allemagne*, l'*Autriche*, le *Brésil*, la *Bulgarie*, le *Danemark*, l'*Espagne*, la *Grèce*, la *Norvège*, la *Pologne* (parties allemande et russe; régime provisoire), le *Portugal*, la *Suède*.

2. Dans trois de ces pays, savoir au *Brésil*, en *Grèce* et au *Portugal*, la protection restreinte s'applique en outre au droit de représentation publique des œuvres scéniques publiées.

3. La protection des droits de représentation et d'exécution est *absolue* dans les pays suivants : *Belgique*, *France*, *Grande-Bretagne*, *Haïti*, *Hongrie*, *Italie*, *Japon*, *Libéria*, *Luxembourg*, *Maroc*, *Monaco*, *Pays-Bas*, *Pologne* (partie autrichienne, régime provisoire), *Tchéco-Slovaquie*, *Tunisie*.

III. NATURE DES RESTRICTIONS. — D'après la nature des restrictions édictées, les pays mentionnés sous II, chiffres 1 et 2, peuvent être classés comme suit, étant entendu que pour le *Brésil*, la *Grèce* et le *Portugal* il s'agira à la fois des représentations et des exécutions, et pour les autres pays des *exécutions seules*.

(1) Nous faisons abstraction ici des formalités générales à l'observation desquelles peut être subordonnée la reconnaissance ou l'exercice du droit d'auteur, telles que l'enregistrement et le dépôt.

Déclarent licites les représentations ou exécutions :

a) gratuites : *Brésil*, *Grèce*, *Portugal* ;  
b) organisées sans but de lucre : *Bulgarie*, *Pologne* (partie russe, régime provisoire);  
c) remplissant cumulativement les deux conditions mentionnées sous lettres a et b : *Allemagne*, *Danemark*, *Norvège*, *Pologne* (partie allemande, régime provisoire), *Suède* ;

d) organisées dans un but de bienfaisance : *Allemagne*, *Autriche*, *Bulgarie*, *Danemark*, *Grèce*, *Norvège*, *Pologne* (parties allemande et russe, régime provisoire), *Suède* ;

e) organisées par des sociétés d'amateurs pour leurs fêtes internes non publiques : *Allemagne*, *Pologne* (partie allemande, régime provisoire);

f) organisées au cours de festivités diverses : *Allemagne*, *Autriche* (la gratuité étant nécessaire), *Bulgarie*, *Espagne* (la gratuité étant nécessaire), *Pologne* (parties allemande et russe, régime provisoire);

g) de certaines catégories d'œuvres : *Danemark* (danses, chansons après deux ans, morceaux de musique détachés); *Norvège* (chansons, danses, petites compositions musicales); *Suède* (danses).

\* \* \*

En résumé, la mention de réserve tend à disparaître entièrement du régime unioniste. Elle ne subsiste plus à titre définitif que dans un seul Etat (*Luxembourg*) où la jurisprudence l'a d'ailleurs condamnée à la première occasion, et, à titre transitoire, dans deux Etats nouvellement constitués, la *Pologne* (parties autrichienne et russe) et la *Tchéco-Slovaquie*, qui n'ont pas encore eu le temps de promulguer une législation propre sur le droit d'auteur. Un autre et dernier pays à formalités spéciales, l'*Italie*, est également en train de reviser sa loi dans le sens d'une protection moins formaliste.

Quant aux traités littéraires bilatéraux conclus entre pays unionistes, nous n'en avons pas parlé, nos lecteurs l'auront peut-être remarqué. Cette source du droit n'offrait guère d'intérêt pour nous. D'une part, plusieurs traités n'ont pas survécu à la guerre ; d'autre part, ceux qui subsistent ne sont pas plus avantageux que la Convention de Berne revisée qui, dans ces conditions, peut être considérée comme ayant pris leur place. La seule disposition intéressante que nous ayons trouvée figure dans le traité franco-italien du 9 juillet 1884 (v. *Droit d'Auteur*, 1922, p. 28, colonne 1, en note).

Notre tableau des limitations reste assez chargé. Ce sont surtout les exécutions musicales pures qui souffrent de ces restrictions prévues comme concessions temporaires par la Conférence de Paris. Maintenant que la mention de réserve paraît avoir ses jours

comptés, il faudra s'efforcer d'enserrer de plus en plus le champ laissé libre au domaine public, afin que le droit de l'auteur atteigne progressivement, dans toute l'Union, son plein épanouissement. La bonne moitié des pays adhérents réalisent déjà cette protection complète, ce qui nous autorise à clore notre étude sur une note plutôt optimiste.

LA STATISTIQUE INTERNATIONALE  
DE LA  
PRODUCTION INTELLECTUELLE  
1921

INTRODUCTION

Il est assez malaisé de préluder par quelques considérations générales à l'étude qui va suivre et qui contient des données statistiques sur plus de 20 pays. La statistique elle-même n'est-elle pas une science essentiellement empirique, offrant aux sophistes des occasions splendides — et non point toujours dédaignées — d'exercer leurs talents? Aussi bien Disraeli distinguait-il trois sortes de mensonges: le mensonge proprement dit, la calomnie et les statistiques. Il y a du vrai dans cette boutade, encore qu'il ne faille point la prendre à la lettre. Si la statistique n'était réellement qu'un amusement dangereux, le monde aurait pris soin de lui faire cette réputation plus tôt. En réalité, elle est un élément précieux d'information, pour qui sait lui demander ce qu'elle peut donner et pas autre chose. Elle avertit, elle encourage, elle confirme, elle dément. Il convient seulement d'en interpréter les résultats, et de les comparer à ceux acquis dans de précédentes recherches ou par des procédés différents. L'effort intellectuel que dénote la production littéraire de 1921 ne mérite-t-il pas, par exemple, d'être considéré comme un symptôme favorable? Malgré la crise économique qui persiste et l'énorme augmentation des frais d'impression, les ouvriers de la pensée s'obstinent à travailler et publient, à tout prendre, autant sinon davantage qu'en 1920. Ils ont foi en l'avenir et cette robuste croyance en des temps meilleurs prépare sans nul doute l'avènement d'une période plus heureuse.

Deux mots encore avant de passer à la revue des pays. Nous avons été amenés à prendre une résolution qui nous a beaucoup coûté. En l'absence d'autres chiffres concernant la production d'un pays et, parfois, à titre de complément de ces chiffres, nous avions publié jusqu'ici, de temps en temps, des données sur les échanges de produits intellectuels, c'est-à-dire des extraits de la statistique des *importations et exportations* des divers pays.

Le zèle extraordinaire de notre distingué collaborateur M. Ed. Navarro Salvador, à Madrid, a été à cet égard tellement insatiable que, grâce à ses investigations constantes, il a pu nous procurer des renseignements sur ce domaine spécial pour les pays suivants (mères-patries et colonies): Afrique du Sud (Union sud-africaine), Argentine Rép., Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo belge, Costa-Rica, Cuba, Danemark, Dominicaine Rép., Egypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Fernand Poo, Finlande, Formose, Gambie, Honduras, Indes anglaises, Indes portugaises, Irlande, Japon, Lithuanie, Malte, Maroc espagnol, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Perse, Philippines, Portugal, Roumanie, Salvador, Sierra-Leone, Suède, Uruguay et Vénézuela.

La reproduction de toutes ces informations, en partie très étendues, aurait de beaucoup dépassé les cadres de notre revue. Force nous est d'y renoncer et de nous limiter à dire ici que nous les conservons soigneusement dans nos archives avec les données analogues du Japon (v. *Droit d'Auteur*, 1919, p. 75) et que nous les mettrons volontiers à la disposition des chercheurs.

Notre regret à ce sujet est atténué quelque peu par cette constatation que les matières ainsi réunies présentent encore l'aspect d'une masse très informe qui rend la comparaison presque impossible: Les catégories de produits sont très dissemblables; les chiffres correspondent à des années civiles ou fiscales fort diverses, allant des années avant ou pendant la guerre jusqu'aux années récentes; tantôt les indications reposent uniquement sur le poids, et alors il y a divergence entre les systèmes (livres, kilogr., quintaux, etc.), tantôt elles consistent en évaluations en argent et alors toute base solide nous échappe en raison des divergences des valeurs et surtout en raison des fluctuations constantes d'une seule et même valeur, dans un pays déterminé, d'après les devises du jour. Cette mine de renseigne-

ments ne deviendra d'un bon rendement que lorsque les temps seront plus calmes, l'état des finances et des échanges plus consolidé et la statistique commerciale bien plus unifiée et plus homogène.

Allemagne

La production littéraire allemande a poursuivi en 1921 sa marche ascendante. Le nombre des publications parues dans les pays de langue allemande (Allemagne, Autriche, Suisse) est de 34 252. Seules les années 1912 et 1913 témoignent encore d'une activité plus intense, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par le relevé décennal suivant:

|        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|
| 1912 : | 34,801 | 1917 : | 14,910 |
| 1913 : | 35,078 | 1918 : | 14,743 |
| 1914 : | 29,308 | 1919 : | 26,194 |
| 1915 : | 23,558 | 1920 : | 32,345 |
| 1916 : | 22,020 | 1921 : | 34,252 |

Ces chiffres sont empruntés comme précédemment au *Börsenblatt* des libraires allemands. Le résumé statistique de 1921, basé sur les tables semestrielles des livres nouveaux, peut être mis en regard de celui de 1920, les divisions adoptées étant restées les mêmes (sauf quelques changements insignifiants).

13 classes marquent une augmentation, 6 une diminution. La plus forte augmentation (+ 799) est celle de la classe 17, beaux-arts, musique, théâtres, cinématographes; la plus forte diminution (- 579) celle de la classe 15, belles-lettres. On notera aussi la diminution de la classe 11, science militaire.

Le chiffre total de 34 252 publications comprend 22 145 ouvrages originaux (1919 : 15 876; 1920 : 19 078); 7140 éditions nouvelles (1919 : 6432; 1920 : 8715) et 4967 revues (1919 : 3886; 1920 : 4552). Que représente au juste le chiffre des revues? Il est difficile de le dire. En ajoutant aux œuvres et aux éditions nouvelles un total de près de 5000 périodiques, les statisticiens allemands suggèrent au lecteur l'idée qu'il s'agit de revues non pas anciennes, mais nées au

|  |  | 1920   | 1921   |          |
|--|--|--------|--------|----------|
| 1. Bibliographie générale, bibliothéconomie, questions universitaires, encyclopédies . . . . . |  | 572    | 1,343  | (+ 771)  |
| 2. Théologie . . . . .   |  | 2,302  | 2,572  | (+ 270)  |
| 3. Sciences juridiques et politiques, statistique . . . . .                                    |  | 4,411  | 4,457  | (+ 46)   |
| 4. Médecine, art vétérinaire . . . . .   |  | 1,489  | 1,448  | (- 41)   |
| 5. Sciences naturelles, mathématiques . . . . .  |  | 1,345  | 1,377  | (+ 32)   |
| 6. Philosophie . . . . .   |  | 950    | 693    | (- 257)  |
| 7. Education et instruction . . . . .  |  | 3,149  | 3,084  | (- 65)   |
| 8. Philologie, linguistique . . . . .  |  | 1,726  | 1,534  | (- 192)  |
| 9. Histoire, biographie . . . . .  |  | 1,303  | 1,385  | (+ 82)   |
| 10. Géographie, cartes, voyages . . . . .  |  | 913    | 1,119  | (+ 206)  |
| 11. Science militaire . . . . .  |  | 220    | 181    | (- 39)   |
| 12. Commerce, industrie, trafic . . . . .  |  | 2,075  | 2,099  | (+ 24)   |
| 13. Architecture, génie civil, mines . . . . .   |  | 981    | 1,106  | (+ 125)  |
| 14. Economie domestique, agriculture, sylviculture . . . . .                                   |  | 989    | 1,131  | (+ 142)  |
| 15. Belles-Lettres . . . . .   |  | 6,647  | 6,068  | (- 579)  |
| 16. Livres pour la jeunesse, livres d'images . . . . .   |  | 1,451  | 1,475  | (+ 24)   |
| 17. Beaux-arts, musique, théâtre, cinématographe . . . . .                                     |  | 851    | 1,650  | (+ 799)  |
| 18. Sports, jeux . . . . .   |  | 199    | 562    | (+ 363)  |
| 19. Divers . . . . .   |  | 772    | 968    | (+ 196)  |
| Total  |  | 32,345 | 34,252 | (+ 1907) |

cours de l'année. Conclusion fausse évidemment, et basée sur des procédés d'inflation<sup>(1)</sup> qui ont été déjà critiqués à l'étranger. D'autre part, malgré le renchérissement formidable du papier et de la main-d'œuvre, il y avait certainement encore en 1921 plus de 4967 revues — professionnelles et autres — qui s'imprimaient en langue allemande. Nous ne pensons pas non plus que le chiffre sus-indiqué concerne les nouveaux journaux politiques qui sont groupés en Italie sous une rubrique spéciale (n° 23). Il serait bien désirable que l'avenir mit quelque clarté en cette affaire. — D'après une note de la Papier-

(1) Voir aussi notre note, p. 149, à propos de la statistique hongroise.

*Zeitung*, reproduite par le *Nieuwsblad voor den Boekhandel* du 30 octobre 1922, le nombre des revues allemandes s'élevait en 1921 à 6400 environ. Depuis, il a dû diminuer dans des proportions qui seront peut-être connues l'an prochain.

La maison Gustave Fock à Leipzig a bien voulu nous documenter comme à l'ordinaire sur les thèses et écrits académiques parus du 1<sup>er</sup> octobre 1921 au 30 septembre 1922. Nous reproduisons ci-après le tableau qu'elle a dressé à notre intention, en y ajoutant les chiffres de la période précédente comprise entre le 1<sup>er</sup> octobre 1920 et le 30 septembre 1921.

|   | 1920/21 | 1921/22 |         |
|---|---------|---------|---------|
| 1. Philologie classique et archéologie.                             | 41      | 43      | (+ 2)   |
| 2. Philologie moderne. Langues et littérature modernes              | 111     | 63      | (— 48)  |
| 3. Langues orientales. Linguistique comparative                     | 8       | 16      | (+ 8)   |
| 4. Théologie  | 32      | 16      | (— 16)  |
| 5. Philosophie, psychologie   | 34      | 48      | (+ 14)  |
| 6. Pédagogie  | 36      | 15      | (— 21)  |
| 7. Histoire et sciences auxiliaires                                 | 72      | 42      | (— 30)  |
| 8. Géographie. Descriptions de voyages. Anthropologie. Ethnographie | 19      | 2       | (— 17)  |
| 9. Sciences juridiques  | 570     | 242     | (— 328) |
| 10. Sciences économiques  |         |         |         |
| 11. Médecine  | 1246    | 502     | (— 744) |
| 12. Sciences naturelles descriptives                                | 89      | 71      | (— 18)  |
| 13. Sciences exactes  | 109     | 85      | (— 24)  |
| 14. Chimie  | 173     | 44      | (— 129) |
| 15. Sciences techniques et commerciales                             | 106     | 38      | (— 68)  |
| 16. Agriculture. Sylviculture. Elevage du bétail                    | 19      | 8       | (— 11)  |
| 17. Arts figuratifs   | 9       | 13      | (+ 4)   |
| 18. Musique   | 6       | 6       |         |
| 19. Divers. Bibliothéconomie. Discours                              | 8       | —       | (— 8)   |
| Total   | 2688    | 1254    | (—1434) |

Quatre classes seulement (les classes 1, 3, 5 et 17) accusent une faible augmentation; la musique reste stationnaire. Partout ailleurs on constate une diminution particulièrement frappante pour la médecine (— 744) et pour les sciences juridiques et économiques (— 328). Aussi le chiffre total de l'exercice est-il de plus de la moitié inférieur au chiffre de la période précédente. Il faut toutefois ne pas perdre une chose de vue: seules les thèses imprimées *in extenso* figurent dans le relevé de 1921/22, les simples résumés de 2, 3 et 4 pages que les étudiants sont désormais autorisés à publier en lieu et place de leur manuscrit complet, ne font pas partie de la statistique établie par la maison Fock. Le nombre des écrits académiques qui ont vu le jour en Allemagne du 1<sup>er</sup> octobre 1921 au 30 septembre 1922 est donc, à n'en pas douter, très supérieur à 1254: seulement beaucoup de ces mémoires et essais demeurent inédits. Souhaitons (sans trop y compter) qu'il y ait parmi eux des chefs-d'œuvre dont l'avenir consacrera la valeur.

La Bibliothèque nationale allemande<sup>(1)</sup> a continué en 1921 ses recherches bibliographiques relatives aux publications périodiques. Elle a enregistré l'entrée de 2785 re-

ment l'activité du nouveau service. La bibliothèque nationale allemande possède enfin — ce que d'autres institutions lui envieront sans doute — des amis qui se sont groupés à l'effet de la soutenir moralement et matériellement. Cette « amicale du livre allemand », si l'on peut s'exprimer ainsi, comptait au 31 décembre 1920 1021 membres et au 31 décembre 1921 2634. L'augmentation est ainsi de 1613 membres. La société subventionne assez largement la bibliothèque, elle donne en particulier des fonds pour l'achat des livres qui ne sont pas remis gratuitement. Les subsides alloués dans ce but en 1921 s'élèvent à plus de 120 000 marks, somme qui, malgré la dépréciation de la monnaie allemande, représente encore quelque chose à l'intérieur du Reich.

La presse allemande a traversé l'an dernier une crise terrible qui s'est encore accentuée en 1922. Le prix de revient des journaux n'a cessé de croître, le papier en particulier était le 1<sup>er</sup> mai dernier 80 fois plus cher qu'avant la guerre. Et la progression ne s'est pas arrêtée là! Aussi de nombreux journaux ont-ils dû cesser de paraître. Le *Börsenblatt* du 10 mai dernier nous apprend par exemple que, du 25 mars au 25 avril 1922 seulement, 160 publications périodiques, soit 43 journaux quotidiens et 117 organes professionnels, ont succombé dans cette âpre lutte pour l'existence.

La grande misère des journaux d'Allemagne est un thème à l'ordre du jour: M. le Dr Gottlieb, auteur d'un ouvrage traitant des répercussions de la guerre sur la presse, a calculé que, durant la période de 1914 à 1918, 502 journaux avaient disparu, chiffre inférieur à celui des disparitions enregistrées pendant les huit premiers mois de 1922. Sans doute, l'Allemagne d'avant-guerre était littéralement inondée de publications périodiques et si les difficultés économiques de l'heure présente diminuent quelque peu cette pléthora, il ne faudrait pas s'en plaindre. Mais d'anciens et influents journaux sont frappés par la crise; s'ils devaient mourir, un facteur de culture, une valeur de tradition s'en iraient avec eux. Déjà l'on signale la disparition de la *Breslauer Morgenzeitung* qui pendant la guerre tirait encore à plus de 100 000 exemplaires et dont les débuts remontaient 76 ans en arrière. De tels symptômes devraient faire réfléchir ceux qui poussent à l'augmentation incessante des prix du papier, créant ainsi le chômage et l'indigence chez les typographes et les écrivains.

Une solution qui jusqu'ici n'a pas trouvé beaucoup d'adeptes consiste à pratiquer des fusions entre deux ou plusieurs journaux. Cette mise en commun des ressources pour mieux affronter le danger n'est peut-être pas l'idéal; elle serait en tout cas préférable à

vues nouvelles (contre 2193 en 1920) parmi lesquelles 916 (860 en 1920) paraissaient pour la première fois. Environ 700 numéros de revue arrivent quotidiennement à la bibliothèque et doivent être catalogués et classés le même jour. Dans ses efforts pour toujours mieux connaître la production littéraire allemande, la *Deutsche Bücherei* a même réussi à atteindre 183 revues qui avaient jusqu'alors échappé à son attention et dont plusieurs sont assez anciennes (l'une d'elles compte même 90 ans d'existence). En revanche, environ 1025 revues nouvelles ne figurent pas encore parmi les acquisitions de la bibliothèque. Les nouveaux livres reçus sont au nombre de 18 198. La plupart ont été offerts par les maisons d'édition; 1542 volumes l'ont été par des particuliers. Les documents officiels seront collectionnés désormais d'après des règles nouvelles. On se bornera à recueillir les imprimés qui émanent des autorités politiques centrales, des synodes et des grandes municipalités des pays de langue allemande. La section de bibliographie, fondée en avril 1921, publie deux bulletins, l'un quotidien qui a paru pour la première fois le 8 avril 1921, l'autre hebdomadaire dont le premier numéro porte la date du 28 avril. Aux environs de Noël, il peut y avoir jusqu'à 200 ou 300 livres à cataloguer par jour, chiffre qui démontre éloquem-

(1) Voir le rapport publié dans le *Börsenblatt* du 24 mai 1922.

la lutte par trop inégale que chaque journal soutient seul et qui dans bien des cas se termine par la défaite. Ces considérations se rapportent, il est vrai, à des événements de 1922 et non de 1921, mais nous ne pouvions nous dispenser de mentionner dès maintenant la grave menace qui pèse en Allemagne sur ce qu'on a appelé le « quatrième pouvoir ».

D'après l'Annuaire allemand du commerce de la librairie, il y avait en 1921 13 307 maisons de librairie contre 13 049 en 1920 et 12 412 en 1912. Les progrès réalisés sont appréciables.

Enfin, l'on apprendra sans doute avec intérêt qu'il y avait en Allemagne en 1921 3750 cinématographes (3731 en 1920), soit un sur 10 000 habitants. Le nombre des fabricants allemands de films était l'an dernier de 456, celui des entreprises d'importation et d'exportation de films de 428 (*Börsenblatt* du 5 décembre 1921).

### Amérique latine

Les nouvelles informations recueillies par M. Navarro Salvador sur la presse périodique des républiques de l'Amérique du Centre et du Sud sont résumées ci-après.

**ARGENTINE, RÉP.** — Alors que *The Statesman's Year-Book* donne le même chiffre d'organes périodiques qu'il y a un an (520), l'*Annuaire* parle de 795 journaux (715 en espagnol, 16 en italien, 9 en anglais, 6 en français, etc.).

**BOLIVIE.** — L'Office national de statistique fait savoir qu'à la fin de 1921 il y avait dans ce pays 33 publications périodiques, soit 26 journaux et 7 revues (pédagogie, militaire, science, littérature, arts, etc.).

**BRÉSIL.** — Depuis dix ans la presse périodique aura certainement doublé. Le Bureau statistique à Rio n'a fourni des données, il est vrai, que pour les années 1912, 1915, 1916 et 1918 où le nombre des journaux et revues a été, respectivement, de 1377, 1639, 1871 et 2256, mais la progression est évidente. Dans la seule capitale de Rio 301 des 2256 publications ont vu le jour.

**CHILI.** — Ce pays qui, à la fin de 1920, comptait 3 754 723 habitants, y compris 115 763 étrangers, possédait alors non seulement 740 journaux, comme nous l'avons rapporté il y a un an, mais, d'après l'Office de statistique de Santiago, 944 publications périodiques (313 hebdomadaires, 152 paraissant à des intervalles irréguliers, 149 mensuelles, 101 quotidiennes) parmi lesquelles 276 (15 journaux) paraissaient dans la capitale et 92 (10 journaux) à Valparaiso.

En 1920 la Bibliothèque nationale a enregistré 174 ouvrages, soit 101 ouvrages littéraires et scientifiques, 68 œuvres artistiques et 5 journaux et revues.

**COLOMBIE.** — Les données relatives à la presse colombienne fournies par la Direction générale de statistique à Bogotá datent de six ans et indiquent pour 1916 non moins de 452 journaux et revues, soit 89 de plus que le nombre reproduit il y a un an pour 1915. Ces 452 organes de presse comprennent 158 publications hebdomadaires, 78 mensuelles, 77 bi-mensuelles, 50 « occasionnelles », 41 quotidiennes, etc. D'autre part, elles se répartissent comme suit d'après leur contenu :

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Publications officielles . . . . . | 96  |
| » politiques . . . . .             | 60  |
| » scientifiques . . . . .          | 21  |
| » littéraires . . . . .            | 31  |
| » de variétés . . . . .            | 19  |
| » historiques . . . . .            | 5   |
| » commerciales . . . . .           | 15  |
| » d'intérêts généraux . . . .      | 30  |
| » sociales . . . . .               | 7   |
| » politiques et d'int. gén. . .    | 12  |
| » politiques et de nouvelles . .   | 44  |
| » politiques et de variétés . .    | 37  |
| » de nouvelles . . . . .           | 14  |
| » commerciales et de nouvelles .   | 2   |
| » scientifiques et littéraires .   | 9   |
| » religieuses . . . . .            | 29  |
| » satiriques . . . . .             | 8   |
| » de variétés . . . . .            | 13  |
| Total                              | 452 |

Le centre de cette production est Bogotá où paraissent 73 publications périodiques, soit presque le sixième (16 quotidiennes, 26 mensuelles, 20 hebdomadaires, etc.). D'après le cens, la population du pays s'élevait en 1918 à 5 855 077 habitants.

**COSTA-RICA.** — Ce pays compte, d'après le bulletin de la Bibliothèque nationale, 31 organes de la presse périodique, dont 17 journaux, 7 revues et 7 « bulletins ».

**MEXIQUE.** — En 1921 on a enregistré dans ce pays, en vue de garantir la propriété littéraire, 299 ouvrages. Le nombre des organes de presse pour l'année 1918 (439) a été indiqué il y a un an.

**PARAGUAY.** — En 1920 il y a eu dans ce pays 29 publications périodiques (journaux, revues, bulletins, etc.) ; 25, dont 5 journaux, ont paru dans la capitale Asuncion, et 4 en province.

**PÉROU.** — Ont été déposés à la Bibliothèque nationale de Lima en 1918 458 ouvrages et en 1919 413 ouvrages. La presse périodique comptait en 1918 167 organes et 197 en 1920; le développement résulte de la classification suivante :

|                                     | 1918 | 1920 |
|-------------------------------------|------|------|
| Politique et informations . . . . . | 124  | 92   |
| Littérature et arts . . . . .       | 18   | 18   |
| Sciences . . . . .                  | 10   | 19   |
| Commerce et industrie . . . . .     | 3    | 29   |
| Sports . . . . .                    | 2    | 10   |
| Religion . . . . .                  | 8    | 12   |
| Organes officiels . . . . .         | 2    | 17   |
| Total                               | 167  | 197  |

**URUGUAY.** — V. ci-après, p. 152.

### Danemark

Nous devons à l'obligeance de M. Ove Tryde, libraire-éditeur à Copenhague, de pouvoir reproduire ci-après les dernières statistiques dressées par la bibliothèque royale danoise sur la base du dépôt légal. Le tableau suivant comprend les trois années fiscales 1919/20, 1920/21 et 1921/22<sup>(1)</sup>.

|  | 1919/20 | 1920/21 | 1921/22 |
|--|---------|---------|---------|
| Théologie . . . . .  | 354     | 313     | 310     |
| Droit . . . . .  | 45      | 28      | 42      |
| Médecine . . . . .   | 108     | 92      | 91      |
| Philosophie . . . . .                                      | 98      | 87      | 75      |
| Pédagogie . . . . .  | 167     | 246     | 150     |
| Politique . . . . .  | 71      | 56      | 63      |
| Beaux-Arts . . . . .                                       | 107     | 101     | 79      |
| Sciences naturelles . . . . .                              | 273     | 282     | 224     |
| Technologie . . . . .                                      | 237     | 186     | 194     |
| Architecture ; génie militaire . . . . .                   | —       | 46      | 32      |
| Histoire et géographie étrangères . . . . .                | 177     | 128     | 133     |
| Histoire et géographie nationales <sup>(2)</sup> . . . . . | 991     | 838     | 791     |
| Mémoires . . . . .   | 187     | 152     | 167     |
| Linguistique, Philologie . . . . .                         | 150     | 124     | 128     |
| Histoire de la littérature . . . . .                       | 68      | 57      | 60      |
| Belles-Lettres . . . . .                                   | 1438    | 1008    | 1123    |
| Jeux . . . . .   | 15      | 13      | 11      |
| Total  | 4486    | 3757    | 3673    |

Pour les dix années qui viennent de s'écouler, les chiffres sont les suivants :

|           |      |           |      |
|-----------|------|-----------|------|
| 1912/13 : | 3532 | 1917/18 : | 3687 |
| 1913/14 : | 3635 | 1918/19 : | 4305 |
| 1914/15 : | 3735 | 1919/20 : | 4486 |
| 1915/16 : | 3931 | 1920/21 : | 3757 |
| 1916/17 : | 3948 | 1921/22 : | 3673 |

Le ralentissement constaté dans notre numéro de décembre 1921 a diminué pendant l'année fiscale 1921/22; toutefois, il n'a pas entièrement disparu. Le déficit, par rapport à la période précédente, est de 84 ouvrages, bien que la classe des belles-lettres qui comprend les ouvrages danois et les traductions ait augmenté de 115 unités. Les publications islandaises ont passé de 33 à 39. Les traductions, en revanche, ne paraissent pas près de regagner le terrain perdu (1916 : 172; 1917 : 199; 1918 : 358; 1919 : 450; 1920 : 252; 1921 : 245). Les plus nombreuses versions sont celles de l'anglais (1918 : 201; 1919 : 298; 1920 : 151; 1921 : 165); viennent ensuite celles de l'allemand (53, 36, 28), celles du français (44, 31, 29), puis celles du suédois (31, 13, 11). Les autres langues sont représentées par 12 traductions; les belles-lettres danoises par 839 ouvrages originaux.

Le tableau de la presse périodique, qui comprend les mêmes classes que celui des ouvrages avec, en plus, la classe « divers », présente pour les deux années 1920/21 et 1921/22 l'aspect suivant :

(1) L'année fiscale danoise va du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.  
(2) Cette catégorie comprend aussi les publications parues en Scandinavie.

|  | 1920/21 | 1921/22 |
|--|---------|---------|
| Théologie . . . . .                                    | 368     | 375     |
| Droit . . . . .  | 25      | 28      |
| Médecine . . . . .                                     | 33      | 26      |
| Philosophie . . . . .                                  | 10      | 11      |
| Pédagogie . . . . .                                    | 32      | 31      |
| Politique . . . . .                                    | 87      | 80      |
| Beaux-Arts . . . . .                                   | 68      | 88      |
| Sciences naturelles . . . . .                          | 42      | 50      |
| Technologie . . . . .                                  | 267     | 270     |
| Architecture; génie militaire . .                      | 18      | 22      |
| Histoire et géographie étrangères . .                  | 6       | 6       |
| Histoire et géographie danoise et scandinave . . . . . | 364     | 340     |
| Mémoires . . . . .                                     | 5       | 4       |
| Linguistique . . . . .                                 | 2       | 2       |
| Histoire de la littérature . . . . .                   | 33      | 27      |
| Belles-Lettres . . . . .                               | 4       | 1       |
| Musique . . . . .                                      | —       | —       |
| Divers . . . . .                                       | 236     | 219     |
| Total  | 1600    | 1580    |

On le voit, les chiffres restent sensiblement les mêmes. La théologie, le droit, la philosophie, les beaux-arts, les sciences naturelles, la technologie, l'architecture et le génie militaire sont en léger progrès; les autres rubriques ou bien sont stationnaires (histoire et géographie étrangères, linguistique), ou bien accusent un recul d'ailleurs peu sensible. Une rubrique, la musique<sup>(1)</sup>, reste obstinément blanche.

Aux 1580 périodiques s'ajoutent 301 journaux, feuilles d'avis, etc., soit 9 de plus que l'année dernière.

### Espagne

Comme de juste, M. Ed. Navarro Salvador, publiciste à Madrid, dont nous avons relevé plus haut le travail considérable dans le domaine de la statistique, a été particulièrement bien placé pour nous renseigner sur son propre pays, si bien que nous sommes à même de mettre au point pour 1921 les divers tableaux généraux que, grâce à ces informations, nous avons pu tracer de la production intellectuelle espagnole depuis des années. Voici tout d'abord celui établi d'après deux sources principales: la *Bibliografía española*, organe de la Chambre officielle du Livre de Madrid, qui consigne les publications versées dans le commerce et mises en vente, à l'exclusion des brochures, rapports, dissertations, publications offi-

cielles et autres publications réparties gratuitement, et la *Bibliothèque nationale* de Madrid, qui consigne les dépôts imposés aux imprimeurs et opérés auprès d'elle de toute production, officielle ou non, reproduite par l'impression ou par un art graphique quelconque: livres, brochures, cartes, estampes, dessins, etc.

La forte dépression signalée déjà il y a un an pour les livres et les brochures de la seconde catégorie s'est encore accentuée et s'est étendue aux livres débités de la première catégorie (— 481). Jamais les chiffres n'ont été aussi bas depuis dix ans (total en 1912 des livres et brochures déposés: 8817; en 1921: 5237). Ce phénomène est attribué par notre mentor à la cherté du papier et surtout à celle des salaires des typographies, relieurs, employés, et au prix élevé des heures supplémentaires et des heures de travail pendant les jours de fêtes (le double du prix ordinaire).

La production littéraire proprement dite, celle des publications en librairie, détaillée par matières et mise en parallèle avec celle correspondant à l'année 1920, donne le tableau suivant:

|  | Livres |      |
|--|--------|------|
|  | 1920   | 1921 |
| 1. Annuaires, almanachs, agendas   | 26     | 11   |
| 2. Arts et métiers; beaux-arts   | 82     | 42   |
| 3. Belles-Lettres (littérat., théâtre)   | 732    | 577  |
| 4. Sciences (y compris l'économie politique, la statistique, l'instruction, la politique, la géographie, etc.) | 330    | 221  |
| 5. Droit . . . . .   | 88     | 42   |
| 6. Encyclopédies . . . . .   | 8      | 3    |
| 7. Histoire . . . . .  | 140    | 74   |
| 8. Musique . . . . .   | 99     | 197  |
| 9. Religion . . . . .  | 72     | 27   |
| Total  | 1577   | 1194 |

Sauf pour la musique, il y a baisse sur toute la ligne.

Le tableau des enregistrements et dépôts opérés auprès des bureaux de la propriété intellectuelle présente pour les deux années 1920 et 1921 les chiffres suivants:

|                                | 1920 | 1921 |
|--------------------------------|------|------|
| Livres . . . . .               | 2080 | 1800 |
| Brochures . . . . .            | 950  | 512  |
| Musique . . . . .              | 200  | 160  |
| Estampes . . . . .             | 25   | 35   |
| Dessins . . . . .              | 14   | 10   |
| Cartes géographiques . . . . . | 36   | 11   |
| Total                          | 3305 | 2528 |

Ici aussi la baisse est générale.

C'est par exception (v. introduction), pour obliger notre collaborateur et continuer les tableaux coordonnés depuis de longues années déjà, que nous complétons ci-après pour 1921 les données que M. Navarro Salvador nous a envoyées sur l'importation et l'exportation des livres et des œuvres graphiques, les chiffres indiquant le poids en kilogrammes.

| IMPORTATION |                    |                            |                                   |
|-------------|--------------------|----------------------------|-----------------------------------|
| Années      | Livres en espagnol | Livres en d'autres langues | Estampes, cartes, dessins, photos |
| 1912        | 188.975            | 249.750                    | 206.556                           |
| 1913        | 222.756            | 279.649                    | 215.681                           |
| 1914        | 164.970            | 229.861                    | 145.905                           |
| 1915        | 128.301            | 185.680                    | 87.798                            |
| 1916        | 125.622            | 222.949                    | 103.865                           |
| 1917        | 128.876            | 248.552                    | 104.656                           |
| 1918        | 129.801            | 160.538                    | 80.485                            |
| 1919        | 91.551             | 138.172                    | 90.131                            |
| 1920        | 267.757            | 325.762                    | 171.189                           |
| 1921        | 311.307            | 250.824                    | 116.072                           |

| EXPORTATION |                    |          |
|-------------|--------------------|----------|
| Années      | Livres et imprimés | Estampes |
| 1912        | 2.074.751          | 18.665   |
| 1913        | 2.814.928          | 12.231   |
| 1914        | 1.814.409          | 13.209   |
| 1915        | 1.438.021          | 12.209   |
| 1916        | 1.498.184          | 18.614   |
| 1917        | 1.650.162          | 3.814    |
| 1918        | 1.467.299          | 1.318    |
| 1919        | 1.920.254          | 3.213    |
| 1920        | 1.501.095          | 14.324   |
| 1921        | 1.148.448          | 7.754    |

Nous possédons aussi les chiffres indiquant la valeur de cet échange pour 1921 en *pesetas*, mais les fluctuations du change en rendent toute appréciation fort problématique.

| VALEUR TOTALE DE L'IMPORTATION |                            |   |
|--------------------------------|----------------------------|---|
| Année                          | Livres en espagnol pesetas | Livres en d'autres langues pesetas Estampes, cartes, etc. pesetas |
| 1917                           | 837.694                    | 1.360.528   |
| 1918                           | 843.706                    | 870.115   |
| 1919                           | 595.081                    | 748.892   |
| 1920                           | 1.740.420                  | 1.765.630   |
| 1921                           | 2.023.495                  | 1.359.466   |

| VALEUR TOTALE DE L'EXPORTATION |                            |                  |
|--------------------------------|----------------------------|------------------|
| Année                          | Livres et imprimés pesetas | Estampes pesetas |
| 1917                           | 4.950.486                  | 57.210           |
| 1918                           | 4.401.897                  | 19.770           |
| 1919                           | 5.760.762                  | 48.195           |
| 1920                           | 4.503.285                  | 214.860          |
| 1921                           | 3.405.344                  | 116.310          |

Pour l'importation des livres espagnols (311 307 kilos), l'Allemagne se trouve en tête (96 226 kg.), puis suivent les États-Unis (73 680), la France (56 052), la Belgique (34 112), l'Angleterre (30 639); pour celle des livres en d'autres langues, la France conserve le premier rang (141 112 kilos); suivent à une grande distance l'Allemagne (34 524), les États-Unis (31 696), l'Angleterre (17 694), la Suisse (9027) et l'Italie (8021). L'exportation s'est surtout dirigée vers l'Argentine (407 973 kg.), le Mexique (159 210), Cuba (152 828), Panama (107 646), etc.

Enfin, à défaut d'autres données relatives à la presse périodique, nous mentionnerons que celle de la zone espagnole du Maroc est représentée par 12 publications (7 journaux, 2 hebdomadaires, 2 bimensuels et 1 mensuel).

### Esthonie

D'après le *Bulletin de l'Esthonie* (Paris 1922, 1<sup>er</sup> fasc.), il se publie dans cette république 22 journaux et 65 autres publications périodiques. A Reval paraissent 10 or-

(1) Remplacée par la rubrique «jeux» dans la classification des ouvrages.

ganes de presse, à Dorpat 3. Sur ce nombre 2 sont édités en allemand, 1 en russe.

Le Bureau officiel de statistique, à Reval, indique encore que le nombre des bibliothèques d'une certaine importance est de 72, celui des bibliothèques populaires de 433.

### États-Unis

Nous empruntons les indications qui vont suivre au *Publishers' Weekly* du 28 janvier 1922. La production littéraire américaine a été en 1921 légèrement inférieure à celle de 1920 (— 93) : la marche régressive constatée depuis plusieurs années se maintient, mais devient plus lente (le déficit précédent était de 172). Les publications nouvelles atteignent le chiffre de 7321 unités dont 5438 livres et 1883 brochures (1920 : 5101 et 2235). Le nombre des livres a augmenté de 337 par rapport à l'année précédente, celui des brochures a diminué de 352. L'excédent en moins est donc de 15 unités. Les rééditions (1008) ont diminué de 78 par rapport à 1920 (1086), d'où un excédent total en moins de 93.

| Années | Publi. nouv. | Éditions nouv. | TOTAL  |
|--------|--------------|----------------|--------|
| 1908   | 8,745        | 509            | 9,254  |
| 1909   | 10,193       | 708            | 10,901 |
| 1910   | 11,671       | 1,799          | 13,470 |
| 1911   | 10,440       | 783            | 11,223 |
| 1912   | 10,135       | 768            | 10,903 |
| 1913   | 10,607       | 1,623          | 12,230 |
| 1914   | 10,175       | 1,835          | 12,010 |
| 1915   | 8,349        | 1,385          | 9,734  |
| 1916   | 9,160        | 1,285          | 10,445 |
| 1917   | 8,849        | 1,211          | 10,060 |
| 1918   | 8,085        | 1,152          | 9,237  |
| 1919   | 7,625        | 969            | 8,594  |
| 1920   | 7,336        | 1,086          | 8,422  |
| 1921   | 7,321        | 1,008          | 8,329  |

Si l'on considère l'origine des auteurs, on distingnera : 1° les publications d'auteurs américains, 2° les ouvrages importés d'Angleterre et 3° les ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis par application de la clause de refabrication. La première catégorie tombe de 6831 à 6526 (diminution : — 305), la seconde passe de 976 à 1352 (augmentation : + 376), la troisième enfin tombe de 615 à 451 (diminution : — 164). Balance : — 93. La perte subie par la rubrique des ouvrages étrangers manufacturés aux États-Unis est significative : elle démontre une fois de plus l'inefficacité de la *manufacturing clause* qui a été votée pour assurer un travail en quelque sorte supplémentaire aux typographes américains. En réalité, cette disposition est dès maintenant presque inopérante, et les milieux intéressés ne perdraient rien à la voir disparaître lors de l'entrée des États-Unis dans l'Union de Berne, car ce petit gain trompeur serait largement remplacé par l'accroissement général des affaires.

Si l'on répartit la production américaine entre les trois rubriques que nous envisageons ici, on obtient le tableau suivant :

| Années | Oeuvres dues à des auteurs américains | Ouvrages importés d'Angleterre | Ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis |
|--------|---------------------------------------|--------------------------------|--|
| 1902   | 5270                                  | 1045                           | 1578   |
| 1903   | 5621                                  | 888                            | 1356   |
| 1904   | 5978                                  | 1025                           | 1288   |
| 1905   | 5719                                  | 967                            | 1426   |
| 1906   | 5093                                  | 974                            | 1072   |
| 1907   | 6517                                  | 1784                           | 1319   |
| 1908   | 6349                                  | 1760                           | 1145   |
| 1909   | 8308                                  | 1765                           | 828  |
| 1910   | 9209                                  | 3046                           | 1215   |

| Années | Oeuvres dues à des auteurs américains | Ouvrages importés d'Angleterre | Ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis |
|--------|---------------------------------------|--------------------------------|--|
| 1911   | 8183                                  | 2269                           | 771  |
| 1912   | 7975                                  | 2424                           | 504  |
| 1913   | 9085                                  | 2468                           | 677  |
| 1914   | 8563                                  | 2852                           | 595  |
| 1915   | 6932                                  | 2338                           | 464  |
| 1916   | 8430                                  | 1648                           | 367  |
| 1917   | 8107                                  | 1324                           | 629  |
| 1918   | 7686                                  | 903                            | 648  |
| 1919   | 7179                                  | 808                            | 607  |
| 1920   | 6831                                  | 976                            | 615  |
| 1921   | 6526                                  | 1352                           | 451  |

Puisque nous parlons des ouvrages étrangers (anglais) manufacturés aux États-Unis, il nous paraît intéressant de compléter, par l'indication des chiffres de 1921, le tableau publié l'an dernier, où nous mettions en regard la production littéraire d'Angleterre et celle des États-Unis.

| Angleterre | États-Unis |
|------------|------------|
| 1908       | 9,821      |
| 1909       | 10,725     |
| 1910       | 10,804     |
| 1911       | 10,914     |
| 1912       | 10,096     |
| 1913       | 12,379     |
| 1914       | 11,537     |
| 1915       | 10,665     |
| 1916       | 9,149      |
| 1917       | 8,131      |
| 1918       | 7,716      |
| 1919       | 8,622      |
| 1920       | 11,004     |
| 1921       | 11,026     |

La suprématie des États-Unis sur l'Angleterre, incontestable pendant les années 1916, 1917 et 1918, paraît décidément compromise. Tandis que la production américaine continue à diminuer, celle de la Grande-Bretagne se maintient et même augmente légèrement, de telle sorte que l'écart entre

| ÉTATS-UNIS   | Publications nouvelles (livres et brochures réunis) |      | Éditions nouvelles |       | Publications d'auteurs américains |       | Publications d'auteurs étrangers fabriquées aux États-Unis |       | Ouvrages anglais importés |       | TOTAL |           |
|--|---|------|--------------------|-------|-----------------------------------|-------|--|-------|---------------------------|-------|-------|-----------|
|  | 1920  | 1921 | 1920               | 1921  | 1920                              | 1921  | 1920   | 1921  | 1920                      | 1921  | 1920  | 1921      |
| 1. Philosophie . . . . .   | 241   | 245  | 33                 | 24    | 211                               | 195   | 20   | 20    | 43                        | 54    | 274   | 269 — 5   |
| 2. Religion et théologie . . . . .                               | 628   | 554  | 37                 | 41    | 535                               | 485   | 21   | 10    | 109                       | 100   | 665   | 595 — 70  |
| 3. Sociologie ; sciences économ.                                 | 716   | 588  | 43                 | 34    | 679                               | 502   | 25   | 21    | 55                        | 99    | 759   | 622 — 137 |
| 4. Militaire et Marine . . . . .                                 | —   | —    | —                  | —     | —                                 | —     | —  | —     | —                         | —     | —     | —         |
| 5. Droit . . . . .   | 127   | 169  | 39                 | 22    | 157                               | 176   | 2  | 4     | 7                         | 11    | 166   | 191 + 25  |
| 6. Education . . . . .   | 224   | 202  | 10                 | 14    | 203                               | 188   | 11   | 1     | 20                        | 27    | 234   | 216 — 18  |
| 7. Philologie . . . . .  | 190   | 208  | 54                 | 33    | 121                               | 136   | 72   | 33    | 51                        | 72    | 244   | 241 — 3   |
| 8. Sciences . . . . .  | 463   | 612  | 49                 | 61    | 448                               | 577   | 8  | 5     | 56                        | 91    | 512   | 673 + 161 |
| 9. Science appliquée ; technologie, art de l'ingénieur . . . . . | 442   | 479  | 93                 | 83    | 471                               | 452   | 5  | 1     | 59                        | 109   | 535   | 562 + 27  |
| 10. Médecine, hygiène . . . . .                                  | 215   | 213  | 75                 | 86    | 258                               | 238   | 2  | 2     | 30                        | 59    | 290   | 299 + 9   |
| 11. Agriculture . . . . .  | 272   | 150  | 18                 | 19    | 279                               | 147   | 0  | 0     | 11                        | 22    | 290   | 169 — 121 |
| 12. Economie domestique . . . . .                                | 43  | 59   | 6                  | 4     | 46                                | 56    | 0  | 3     | 3                         | 4     | 49    | 63 + 14   |
| 13. Affaires . . . . .   | 222   | 242  | 24                 | 25    | 238                               | 243   | 1  | 0     | 7                         | 24    | 246   | 267 + 21  |
| 14. Beaux-Arts . . . . .   | 124   | 187  | 6                  | 8     | 88                                | 138   | 3  | 3     | 39                        | 54    | 130   | 195 + 65  |
| 15. Musique . . . . .  | 67  | 69   | 5                  | 6     | 64                                | 56    | 2  | 1     | 6                         | 18    | 72    | 75 + 3    |
| 16. Jeux, sports, divertissements .                              | 102   | 83   | 10                 | 4     | 98                                | 69    | 2  | 0     | 12                        | 18    | 112   | 87 — 25   |
| 17. Littérature générale, essais .                               | 298   | 375  | 53                 | 34    | 263                               | 279   | 30   | 30    | 58                        | 100   | 351   | 409 + 58  |
| 18. Poésie et drame . . . . .                                    | 514   | 463  | 44                 | 49    | 437                               | 391   | 63   | 48    | 58                        | 73    | 558   | 512 — 46  |
| 19. Romans . . . . .   | 809   | 695  | 345                | 277   | 861                               | 765   | 232  | 169   | 61                        | 38    | 1154  | 972 — 182 |
| 20. Ouvrages pour la jeunesse .                                  | 432   | 511  | 67                 | 65    | 422                               | 476   | 31   | 39    | 46                        | 61    | 499   | 576 + 77  |
| 21. Histoire . . . . .   | 675   | 524  | 36                 | 48    | 542                               | 422   | 36   | 19    | 133                       | 131   | 711   | 572 — 139 |
| 22. Géographie et voyages .                                      | 200   | 283  | 22                 | 45    | 168                               | 233   | 17   | 12    | 37                        | 83    | 222   | 328 + 106 |
| 23. Biographie, généalogie . . . . .                             | 300   | 343  | 14                 | 19    | 213                               | 241   | 32   | 28    | 69                        | 93    | 314   | 362 + 48  |
| 24. Cyclopédies, recueils, bibliographies, divers . . . . .      | 32  | 67   | 3                  | 7     | 29                                | 61    | 0  | 2     | 6                         | 11    | 35    | 74 + 39   |
| Total  | 7336  | 7321 | 1086               | 1008  | 6831                              | 6526  | 615  | 451   | 976                       | 1352  | 8422  | 8329 — 93 |
|  |   | — 15 | — 78               | — 305 |                                   | — 164 |  | — 164 | — 164                     | — 164 | — 164 | — 164     |

les deux pays s'accroît du fait de la hausse anglaise et de la baisse américaine. On peut toutefois s'attendre à une certaine stabilisation, les variations constatées étant, somme toute, très faibles des deux côtés de l'Océan.

La statistique américaine par matières se trouve au bas de la page 145. 13 classes ont augmenté, 10 ont diminué. La classe 4 (militaire et marine) reste vide depuis 1920. C'est la classe 8 (sciences) qui marque l'accroissement le plus fort (+ 161), tandis que la classe 19 (romans) est celle qui a le plus diminué (- 182). Le total des diminutions dépasse de 93 unités celui des augmentations: c'est l'excédent en moins que nous avons déjà signalé à deux reprises. Si l'on déduit du nombre total (8329) les ouvrages importés (1352), les brochures (1883) et les éditions nouvelles (1008), l'ensemble des livres américains nouveaux atteint en 1921 le chiffre de 4086 que nous arrondissons à 4100 (1917: 5500; 1918: 4300; 1919: 3900; 1920: 4100). La production indigène reste par conséquent stationnaire avec une légère tendance à décroître.

Durant l'année fiscale comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 1920 et le 30 juin 1921, le *Copyright Office* de Washington a procédé à 135 280 enregistrements (période précédente: 126 562). L'augmentation est ainsi de 8718 numéros. Grâce à l'obligeance de M. Thorvald Solberg, directeur de l'office, nous sommes également en mesure de donner le chiffre de la dernière année fiscale écoulée: 138 633. C'est un nouveau gain de 3353 unités. Bien que la production baisse, les enregistrements ne cessent de croître. Il y a là un phénomène curieux dû sans doute à la circonstance qu'un grand nombre d'objets enregistrés ne sont pas susceptibles de figurer dans la statistique de la production littéraire. Les ouvrages imprimés à l'étranger, dans une langue autre que l'anglais, et non soumis à la refabrication américaine, représentent pour les deux périodes considérées un total de 2546 et 2901; les œuvres anglaises enregistrées en vue de bénéficier d'une protection intérimaire se chiffrent par 247 et 372. Les renouvellements ont aussi augmenté: ils passent de 2206 à 2726.

La presse périodique aurait diminué d'après *The Statesman's Year-Book*; elle comptait encore en 1918 en tout 22 842 organes (v. *Droit d'Auteur*, 1918, p. 140), tandis que ce chiffre serait tombé en 1920 à 21 012 organes (- 1830) parmi lesquels 14 008 publications hebdomadaires (1918: 15 635), 3156 (1918: 3261) mensuelles et 2398 (2465) quotidiennes.

Aux Philippines, la presse avait, au commencement de 1918, en tout 98 organes (22 publiés en espagnol, 21 en anglais et 15 en ces deux langues, 25 en dialectes indigènes,

9 en espagnol et en ces dialectes, 3 en anglais et en ces dialectes, 2 en chinois, 1 même en anglais, en espagnol et en dialectes indigènes).

### Finlande

La loi finlandaise sur la liberté de la presse, du 4 janvier 1919, prescrit que les imprimeurs doivent déposer en tout 6 exemplaires de chaque imprimé à la Bibliothèque de Helsingfors; celle-ci en garde un exemplaire et répartit les autres aux archives du Ministère de la Justice, aux deux bibliothèques de la Diète et de Juväskylä et aux deux Académies suédoise et finlandaise de Abo. La statistique que la bibliothèque, centre du dépôt, a dressée, indique les chiffres suivants des livres, brochures, estampes, etc.: 1919: 7153; 1920: 9566; 1921: 9164.

La presse périodique comptait, en 1886, 94 journaux et revues (53 finlandais et 41 suédois), en 1900 déjà 228 journaux et revues (145, 77), avant la guerre, en 1913, même 401 journaux et revues (273, 113), en 1919 339 journaux, en 1920 339 journaux, enfin en 1921 356 journaux et revues, parmi lesquels 256 publiés en finlandais, 87 en suédois, 10 en ces deux langues et 5 en d'autres langues. Cette dernière statistique, parue dans l'Annuaire statistique de Finlande de 1921, et qui ne comprend pas les publications scientifiques publiées en séries par les sociétés savantes, est très explicite; elle se répartit ainsi d'après le contenu et les langues.

|   |     |
|---|-----|
| 1. Journaux politiques (finlandais 108; suédois 23) | 132 |
| 2. Revues (68, 33; mixtes 10)                       | 112 |
| 3. Revues populaires (55, 21)                       | 79  |
| 4. Journaux illustrés (12, 6)                       | 18  |
| 5. Journaux pour enfants (7, 3)                     | 10  |
| 6. Autres journaux (4, 1)                           | 5   |
| Total   | 356 |

La plupart de ces journaux (84) paraissent mensuellement, 77 plusieurs fois par semaine, 48 deux fois par mois, 47 une fois par semaine, 33 six fois et 6 sept fois par jour, 61 à d'autres intervalles ou à intervalles indéterminés.

### France

Voici, pour la dernière décennie, les chiffres de la production littéraire et artistique française, chiffres tirés de la *Bibliographie de la France* qui reproduit en les numérotant les fiches du dépôt légal.

| Années | Ouvrages | Musique | Gravures, etc. |
|--------|----------|---------|----------------|
| 1912   | 11,560   | 5,499   | 447            |
| 1913   | 11,460   | 6,556   | 384            |
| 1914   | 8,968    | 4,813   | 370            |
| 1915   | 4,274    | 1,371   | 553            |
| 1916   | 5,062    | 1,601   | 388            |
| 1917   | 5,054    | 1,532   | 267            |
| 1918   | 4,484    | 1,235   | 146            |
| 1919   | 5,361    | 1,661   | 142            |
| 1920   | 6,315    | 2,412   | 202            |
| 1921   | 7,626    | 2,538   | 271            |

L'augmentation sur l'année 1920 est sensible: 1311 unités pour les ouvrages; 426 unités pour la musique; 69 unités pour les gravures, etc. Total: 1506 unités.

La statistique détaillée, dressée d'après la *Table systématique* de la *Bibliographie de la France*, accuse un total de 7683 œuvres contre 5942 en 1920, augmentation: 1741. Le tableau décennal ci-après montre que, si la fécondité d'avant-guerre n'est pas encore entièrement revenue, on peut cependant considérer l'avenir avec confiance.

| Années | Ouvrages | Années | Ouvrages |
|--------|----------|--------|----------|
| 1912   | 9,645    | 1917   | 4,802    |
| 1913   | 10,758   | 1918   | 4,284    |
| 1914   | 8,511    | 1919   | 5,171    |
| 1915   | 3,897    | 1920   | 5,942    |
| 1916   | 4,786    | 1921   | 7,683    |

Répartie entre les rubriques de la *Table systématique*, la production des années 1920 et 1921 se présente comme suit<sup>(1)</sup>:

| I. VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.  |     | 1920 | 1921 |
|--|-----|------|------|
| 1. Sociologie:   |     |      |      |
| Généralités . . . . .  | 72  | 117  |      |
| Démographie . . . . .  | 4   | 12   |      |
| Organisation du travail . . . . .  | 40  | 56   |      |
| Economie domestique . . . . .  | 34  | 33   |      |
| Mutualité. Assistance . . . . .  | 76  | 104  |      |
| Assurances . . . . .   | 9   | 15   |      |
| 2. Économie sociale:   |     |      |      |
| Agriculture . . . . .  | 112 | 144  |      |
| Commerce . . . . .   | 145 | 96   |      |
| Finances . . . . .   | 115 | 131  |      |
| Industrie . . . . .  | 268 | 253  |      |
| Colonisation . . . . .   | 40  | 46   |      |
| 3. Droit . . . . .   | 108 | 156  |      |
| 4. Administration . . . . .  | 55  | 89   |      |
| 5. Armée et marine:  |     |      |      |
| Armée . . . . .  | 127 | 196  |      |
| Marine . . . . .   | 66  | 72   |      |
| II. ENSEIGNEMENT.  |     |      |      |
| 1. Histoire de l'enseignement . . . . .  | 68  | 81   |      |
| 2. Pédagogie . . . . .   | 24  | 42   |      |
| 3. Programmes et manuels . . . . .   | —   | —    |      |
| 4. Enseignement primaire . . . . .   | 191 | 135  |      |
| 5. » secondaire . . . . .  | 198 | 193  |      |
| 6. » supérieur . . . . .   | 45  | 79   |      |
| 7. » libre . . . . .   | 58  | 101  |      |
| 8. Sociétés savantes. Linguistique . . . . .   | 72  | 82   |      |
| 9. Espéranto . . . . .   | —   | —    |      |
| 10. Sténo-dactylographie . . . . .   | 13  | 14   |      |
| 11. Sports et jeux . . . . .   | 40  | 89   |      |
| III. RELIGIONS.  |     | 1920 | 1921 |
| 1. Religions chrétiennes: Catholisme . . . . .                                       | 302 | 362  |      |
| Protestantisme . . . . .   | 33  | 70   |      |
| 2. Religions et sectes diverses . . . . .  | 6   | 20   |      |
| 3. Hagiographie . . . . .  | 32  | 28   |      |
| 4. Biographies religieuses . . . . .   | 22  | 63   |      |
| 5. Théosophie. Occultisme. Magie . . . . .   | 27  | 41   |      |
| IV. SCIENCES HISTORIQUES.  |     |      |      |
| 1. Études auxiliaires . . . . .  | 110 | 136  |      |
| 2. Préhistoire . . . . .   | 2   | 22   |      |
| 3. Histoire des autres nations . . . . .   | 199 | 270  |      |
| 4. Histoire de France (histoire militaire, de la marine, nobiliaire, etc.) . . . . . | 775 | 768  |      |
| 5. Histoire religieuse . . . . .   | 69  | 139  |      |

(1) Les ouvrages comportant une suite ou publiés en livraisons, les almanachs, les volumes ou éditions de la même publication ne sont pas comptés à part.

## ÉTUDES GÉNÉRALES

## V. GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

|                          |    |     |
|--------------------------|----|-----|
| 1. Généralités . . . . . | 1  | 7   |
| 2. Europe . . . . .      | 86 | 158 |
| 3. Afrique . . . . .     |    |     |
| 4. Amérique . . . . .    | 6  | 16  |
| 5. Asie . . . . .        |    |     |
| 6. Océanie . . . . .     |    |     |

## VI. SCIENCES.

|                                     |    |     |
|-------------------------------------|----|-----|
| 1. Généralités . . . . .            | 4  | 17  |
| 2. Sciences mathématiques . . . . . | 56 | 130 |
| 3. » astronomiques . . . . .        | 17 | 26  |
| 4. » physiques . . . . .            | 29 | 50  |
| 5. » chimiques . . . . .            | 26 | 29  |
| 6. » naturelles . . . . .           | 48 | 94  |
| 7. Aviation . . . . .               | 19 | 13  |

## VII. SCIENCES MÉDICALES.

|   |     |     |
|---|-----|-----|
| 1. Histoire de la médecine . . . . .            | 57  | 71  |
| 2. Enseignement et pratique . . . . .           | 153 | 189 |
| 3. Anatomie et physiologie . . . . .            | 8   | 8   |
| 4. Médecine clinique . . . . .                  | 76  | 112 |
| 5. Chirurgie . . . . .                          | 36  | 26  |
| 6. Hygiène publique et privée . . . . .         | 18  | 19  |
| 7. Art dentaire . . . . .                       | 4   | 16  |
| 8. Pharmacie et matière médicale . . . . .      | 24  | 50  |
| 9. Eaux minérales et stations marines . . . . . | 9   | 26  |
| 10. Médecine vétérinaire . . . . .              | 7   | 11  |

## VIII. ARTS.

|  |    |     |
|--|----|-----|
| 1. Archéologie et Beaux-Arts, gé- néraltés . . . . . | 51 | 123 |
| 2. Enseignement . . . . .                            | 41 | 47  |
| 3. Musique . . . . .                                 | 32 | 35  |
| 4. Photographie . . . . .                            | 18 | 7   |

## IX. LETTRES.

|  |     |     |
|--|-----|-----|
| 1. Philosophie . . . . .                 | 108 | 190 |
| 2. Littérature . . . . .                 | 273 | 275 |
| 3. Poésies . . . . .                     | 218 | 304 |
| 4. Romans, contes et nouvelles . . . . . | 556 | 873 |
| 5. Théâtre . . . . .                     | 178 | 225 |
| 6. Almanachs . . . . .                   | 68  | 60  |

## RÉCAPITULATION.

|  | 1920  | 1921          |
|--|-------|---------------|
| I. Vie économique et sociale . . . . .             | 1,271 | 1,520 (+ 249) |
| II. Enseignement . . . . .                         | 709   | 816 (+ 107)   |
| III. Religions . . . . .                           | 422   | 584 (+ 162)   |
| IV. Sciences histor. . . . .                       | 1,155 | 1,335 (+ 180) |
| V. Géogr. et voyages . . . . .                     | 93    | 181 (+ 88)    |
| VI. Sciences . . . . .                             | 199   | 359 (+ 160)   |
| VII. Sciences médicales . . . . .                  | 392   | 528 (+ 136)   |
| VIII. Arts . . . . .                               | 142   | 212 (+ 70)    |
| IX. Lettres . . . . .                              | 1,401 | 1,927 (+ 526) |
| X. Textes imprimés en langues étrangères . . . . . | 158   | 221 (+ 63)    |
| Total  | 5,942 | 7,683 (+1741) |

Les ouvrages relatifs à la guerre sont groupés dans une classe spéciale faisant partie de la Division IV (sciences historiques), rubrique 4 (histoire de France, histoire militaire, etc.); ils ont atteint le chiffre de 186 (1918: 207; 1919: 137; 1920: 256). Les dix divisions du tableau récapitulatif ont augmenté dans l'ordre suivant: lettres (IX), vie économique et sociale (I), sciences historiques (IV), religions (III), sciences (VI), sciences médicales (VII), enseignement (II), géographie et voyages (V), arts (VIII).

Les textes imprimés en langues étrangères (X) enregistrent l'augmentation la plus faible (+63). Les plus nombreux sont les textes anglais (46 en 1921 contre 31 en 1920); viennent ensuite les textes espagnols (45 contre 36), allemands (32), portugais

(23 contre 26), et les textes en dialectes de France (23 contre 20), annamites (11 contre 8), etc.

D'après une nomenclature établie par l'Argus de la presse de Paris, les journaux de langue française étaient en 1921 au nombre de 5546, dont 2078 paraissaient à Paris, 2542 dans les départements et colonies et 926 à l'étranger.

L'impression qui se dégage de cet ensemble de chiffres est favorable. La vie normale reprend malgré les difficultés de la période de reconstruction que nous traversons. Telle est aussi l'opinion exprimée par M. Paul Delatain dans un intéressant article intitulé « Le mouvement du livre français en 1921 », paru dans la *Bibliographie de la France* des 23 et 30 juin 1922. M. Delatain remarque en particulier l'accroissement dans les publications se rattachant à la sociologie, à l'administration, à l'armée, à la religion, à l'histoire et aux belles-lettres. Le goût, la passion de la lecture se répandent de plus en plus: romanciers, conteurs et même poètes en profitent. La consommation littéraire est devenue énorme, si bien que la carrière d'homme de lettres, quoique toujours difficile, réserve aux sujets laborieux et doués de réelles satisfactions. A cet égard, M. René Gillouin, le chroniqueur parisien de la *Semaine littéraire*, observe que « le talent, « quoi qu'en dise, et pour peu qu'il s'accompagne d'une certaine puissance de travail et abondance de production, parvient « assez vite en somme à se faire la place au « soleil » (1). Ce sont plutôt les auteurs d'ouvrages scientifiques qui n'arrivent plus à atteindre leur public. Écrivant pour une élite peu nombreuse en tout temps, cette catégorie d'auteurs se trouve aujourd'hui doubllement handicapée: d'une part à cause du renchérissement des travaux d'impression, particulièrement sensible dans les faibles tirages, d'autre part, à cause de l'appauvrissement général des intellectuels qui n'ont presque plus le moyen d'acheter des livres.

La Société coopérative des presses universitaires de France, fondée depuis peu, se propose de remédier à cet état de choses, en éditant aux prix les plus bas les écrits des penseurs et des savants français. Des expériences analogues tentées en Amérique, en Angleterre, en Roumanie ont donné d'excellents résultats; il n'y a pas de raison pour que l'effort de la société française ne soit pas également couronné de succès.

## Grande-Bretagne

D'après le *Publishers' Circular* du 31 décembre 1921, la production littéraire britannique a atteint en 1921 un total de 11 026

unités contre 11 004 en 1920. On peut donc dire qu'elle est restée stationnaire. Si l'on tient compte de l'énorme accroissement des frais de fabrication et de la crise persistante où se débat l'Europe, ces chiffres ne sont nullement défavorables. On en jugera mieux encore par le résumé décennal suivant:

| Années | Publications nouvelles | Éditions nouvelles | Total  |
|--------|------------------------|--------------------|--------|
| 1912   | 9,197                  | 2,870              | 12,067 |
| 1913   | 9,541                  | 2,838              | 12,379 |
| 1914   | 8,863                  | 2,674              | 11,537 |
| 1915   | 8,499                  | 2,166              | 10,665 |
| 1916   | 7,537                  | 1,612              | 9,149  |
| 1917   | 6,606                  | 1,525              | 8,131  |
| 1918   | 6,750                  | 966                | 7,716  |
| 1919   | 7,327                  | 1,295              | 8,622  |
| 1920   | 8,738                  | 2,266              | 11,004 |
| 1921   | 8,757                  | 2,269              | 11,026 |

La rubrique « Publications nouvelles » comprend les livres nouveaux, les traductions nouvelles et les brochures. On verra, en consultant le tableau ci-après, que les livres nouveaux subissent en 1921 une diminution de 142 unités, tandis que les traductions nouvelles et les brochures ont augmenté (+ 51 et + 110). Les éditions nouvelles ayant de leur côté réalisé un gain de 3, la balance s'établit par un léger excéder en plus de 22.

|                  | 1918  | 1919  | 1920   | 1921   |
|------------------|-------|-------|--------|--------|
| Livres nouv. .   | 6,088 | 5,932 | 7,461  | 7,319  |
| Éditions nouv. . | 966   | 1,295 | 2,266  | 2,269  |
| Traduct. nouv. . | 94    | 209   | 214    | 265    |
| Brochures . .    | 568   | 1,186 | 1,063  | 1,173  |
| Total            | 7,716 | 8,622 | 11,004 | 11,026 |

La statistique par matières reproduite au bas de la page 148 groupe 25 classes, parmi lesquelles 13 sont en hausse et 12 en baisse. La plus forte augmentation (+ 102) est celle de la classe 21 (voyages); la plus forte diminution (- 178) celle de la classe 18 (romans).

Quant à la table *mensuelle* publiée par le *Publishers' Circular*, elle ne révèle pas en 1921 des variations aussi fortes qu'en 1920. Sans doute, on constate une certaine augmentation pendant les mois de mars, avril, mai et juin, suivie de la dépression estivale de juillet et d'août, après quoi une nouvelle hausse s'annonce qui atteint son point culminant en novembre. Toutefois, les chiffres élevés de 1921 sont inférieurs à ceux de 1920 et les chiffres bas, supérieurs. La courbe se rapproche de la ligne droite.

Les plus fortes fluctuations se rencontrent dans les ouvrages pour la jeunesse (classe 19): il en a paru 13 en février 1921, 163 en septembre et 189 en octobre, sur un total de 757 pour l'année entière.

Comme précédemment, le *Publishers' Circular* observe que la classe 5 (éducation) ne comprend que des ouvrages de pédagogie théorique ou pratique: les livres de textes concernant des sujets spéciaux sont classés ailleurs. Toutes les publications de 48 pages au moins sont rangées parmi les brochures.

(1) Voir *Semaine littéraire* du 25 novembre 1922, p. 578.

Il eût été facile d'enfler considérablement le nombre total, si l'on y avait fait figurer les brochures éphémères, les publications officielles du Gouvernement, des communes et des autres autorités. En outre, chaque ouvrage ne compte que pour une unité, même s'il se compose de plusieurs volumes. Les publications par série sont enregistrées à titre de volumes collectifs et comptées chacune pour un seul numéro; les «ordonnances et règlements» du Gouvernement par exemple (plusieurs centaines de pièces par an), sont réunis en un fascicule unique et ne représentent comme les revues qu'une unité.

Le *Publishers' Circular* donne enfin, pour les années 1914 et 1921, une classification des principales matières par ordre de leur importance. Il nous paraît intéressant de reproduire ce tableau comparatif: il montre, dans une certaine mesure, les changements apportés par la guerre aux préoccupations des esprits.

|                         | 1914                    | 1921 |
|-------------------------|-------------------------|------|
| 1. Romans               | 1. Romans               |      |
| 2. Religion             | 2. Sociologie           |      |
| 3. Sciences             | 3. Religion             |      |
| 4. Sociologie           | 4. Ouvr. pr la jeunesse |      |
| 5. Technologie          | 5. Technologie          |      |
| 6. Poésie               | 6. Poésie               |      |
| 7. Ouvr. pr la jeunesse | 7. Sciences             |      |
| 8. Voyages              | 8. Voyages              |      |
| 9. Littérature          | 9. Histoire             |      |
| 10. Histoire, médecine  | 10. Médecine            |      |
| 11. Biographie          | 11. Littérature         |      |
| 12. Militaire et marine | 12. Biographie          |      |

Depuis longtemps nous n'avons plus parlé de la presse périodique anglaise. L'*Annuaire général de la France et de l'Étranger* (1920-1921, p. 839) fixe le nombre des journaux

à 2398 dont 200 quotidiens; 465 paraissent à Londres, 1346 en province, 254 en Écosse, 195 en Irlande, 126 au pays de Galles, 16 aux îles.

D'après le *Statesman's Year-Book* (1922), les données publiées il y a un an sur la presse coloniale peuvent être complétées comme suit:

CANADA. — Le nombre des journaux est monté de 1351 en 1915 à 1394 en 1920; 953 (1915: 930) paraissent une fois par semaine, 227 (211) une fois par mois, 120 (121) une fois par jour.

### Hongrie

Le directeur général de la Société de Saint-Étienne (St. Stephan-Gesellschaft), M. Karl Erdösi, a publié dans le *Börsenblatt für den deutschen Buchhandel* du 24 juin 1922 un travail très fouillé sur la production littéraire hongroise et ses rapports avec la production mondiale. Nous lui empruntons les données qui suivent, heureux que nous sommes de retrouver la Hongrie parmi les pays dont nous parlons généralement dans nos études statistiques. M. Erdösi met en parallèle les deux années 1913 et 1921 durant lesquelles la production magyare a été la suivante:

|   | Publications parues en |      |
|---|------------------------|------|
|   | 1913                   | 1921 |
| 1. Religion, livres d'éducation         | 133                    | 118  |
| 2. Sciences, littérature et art         | 826                    | 539  |
| 3. Instruction                          | 294                    | 358  |
| 4. Education nationale (Volkserziehung) | 301                    | 122  |
| 5. Belles-lettres                       | 419                    | 665  |
| 6. Ouvrages pour la jeunesse            | 65                     | 111  |
| 7. Ecrits de circonstance               | 31                     | 47   |
| 8. Sport, culture physique              | 13                     | 4    |
| 9. Musique                              | 295                    | 354  |
| Total                                   | 2377                   | 2318 |

Il est à remarquer que les chiffres de 1913 s'appliquent aux ouvrages publiés en langue magyare sur le territoire de l'ancienne Hongrie, tandis que les chiffres de 1921 concernent la Hongrie territorialement diminuée d'aujourd'hui. Le recul de la production est, dans ces conditions, tout à fait insignifiant. La situation se présente un peu différemment si l'on considère les ouvrages originaux et les traductions. Ces dernières étaient en 1913 au nombre de 251; elles ont passé à 405 en 1921. M. Erdösi donne de cette augmentation une explication ingénue et certainement vraisemblable. On sait que le Traité de Trianon prévoit l'entrée de la Hongrie dans l'Union de Berne<sup>(1)</sup>. Or, les éditeurs hongrois ont entendu profiter de leur dernière année de liberté pour faire traduire sans autorisation le plus grand nombre d'ouvrages possible. La Hongrie une fois membre de l'Union, ces expropriations licites devaient inadmissibles. Victor Hugo, Freytag, Dostojewski, Dumas furent ainsi traduits en hongrois à la onzième heure, pourrait-on dire. Toute cette activité eut d'autre part pour conséquence d'accroître singulièrement le nombre des publications classées dans la division 5 (belles-lettres). La balance des chiffres de 1913 (419) et 1921 (665) s'établit par un excédent de + 246 en faveur de 1921. Malgré cela, la production autochtone n'est pas en recul. En revanche, l'année 1921 a vu paraître moins d'œuvres nouvelles que l'année 1913 (1827 contre 2098). Les éditions nouvelles se chiffrent par 491 pour 1921 et 279 pour 1913. Si l'on considère

(1) Cette entrée a eu lieu le 14 février 1922.

| GRANDE-BRETAGNE  | Livres nouveaux |       | Traductions nouvelles |      | Brochures |       | Éditions nouvelles |      | TOTAL  |        |
|--|-----------------|-------|-----------------------|------|-----------|-------|--------------------|------|--------|--------|
|  | 1920            | 1921  | 1920                  | 1921 | 1920      | 1921  | 1920               | 1921 | 1920   | 1921   |
| 1. Philosophie . . . . .                                     | 227             | 205   | 6                     | 18   | 12        | 10    | 31                 | 41   | 276    | 274    |
| 2. Religion . . . . .  | 548             | 563   | 25                    | 36   | 29        | 69    | 77                 | 107  | 679    | 775    |
| 3. Sociologie . . . . .                                      | 578             | 536   | 9                     | 15   | 222       | 220   | 61                 | 52   | 870    | 823    |
| 4. Droit . . . . .   | 209             | 131   | 4                     | 3    | 74        | 59    | 76                 | 81   | 363    | 274    |
| 5. Education (ouvr. pédag.) . . . . .                        | 164             | 173   | —                     | 1    | 72        | 66    | 17                 | 21   | 253    | 261    |
| 6. Philologie . . . . .                                      | 176             | 127   | —                     | 1    | 3         | 6     | 26                 | 14   | 205    | 148    |
| 7. Sciences . . . . .  | 399             | 447   | 12                    | 12   | 92        | 63    | 94                 | 78   | 597    | 600    |
| 8. Technologie . . . . .                                     | 428             | 450   | 9                     | 7    | 128       | 171   | 155                | 115  | 720    | 743    |
| 9. Médecine, hygiène . . . . .                               | 265             | 269   | 4                     | 7    | 54        | 56    | 123                | 104  | 446    | 436    |
| 10. Agriculture, horticulture . . . . .                      | 146             | 127   | —                     | 1    | 39        | 58    | 33                 | 25   | 218    | 211    |
| 11. Economie domestique . . . . .                            | 57              | 47    | —                     | —    | 3         | 2     | 13                 | 10   | 73     | 59     |
| 12. Affaires . . . . .                                       | 102             | 125   | 1                     | —    | 16        | 30    | 19                 | 27   | 138    | 182    |
| 13. Beaux-Arts . . . . .                                     | 156             | 219   | 2                     | 2    | 10        | 17    | 16                 | 29   | 184    | 267    |
| 14. Musique (ouvrages) . . . . .                             | 59              | 53    | —                     | 7    | —         | 5     | 6                  | 8    | 65     | 73     |
| 15. Jeux, etc. . . . .                                       | 118             | 112   | 2                     | 1    | 8         | 10    | 33                 | 25   | 161    | 148    |
| 16. Littérature générale . . . . .                           | 288             | 292   | 11                    | 16   | 15        | 19    | 52                 | 76   | 366    | 403    |
| 17. Poésie et drame . . . . .                                | 393             | 385   | 43                    | 25   | 47        | 81    | 80                 | 126  | 563    | 617    |
| 18. Romans . . . . .   | 985             | 967   | 53                    | 51   | 15        | 4     | 1051               | 904  | 2104   | 1926   |
| 19. Ouvrages pour la jeunesse . . . . .                      | 608             | 483   | 5                     | 7    | 9         | 50    | 148                | 217  | 770    | 757    |
| 20. Histoire . . . . .                                       | 427             | 388   | 11                    | 16   | 43        | 36    | 44                 | 38   | 525    | 478    |
| 21. Voyages . . . . .  | 330             | 392   | 2                     | 11   | 58        | 64    | 46                 | 71   | 436    | 538    |
| 22. Géographie . . . . .                                     | 92              | 106   | —                     | —    | 51        | 7     | 25                 | 23   | 168    | 136    |
| 23. Biographie . . . . .                                     | 327             | 303   | 1                     | 26   | 1         | 15    | 33                 | 53   | 374    | 397    |
| 24. Ouvrages généraux, encyclopédies, recueils, etc. . . . . | 181             | 190   | —                     | —    | —         | —     | 3                  | 181  | 193    | 12     |
| 25. Militaire et marine . . . . .                            | 198             | 229   | 2                     | 2    | 62        | 55    | 7                  | 21   | 269    | 307    |
| Total  | 7461            | 7319  | 214                   | 265  | 1063      | 1173  | 2266               | 2269 | 11,004 | 11,026 |
|  |                 | — 142 |                       | + 51 |           | + 110 |                    | + 3  |        | + 22   |

comme brochures les écrits de 40 pages et moins et comme livres les ouvrages plus étendus, la production hongroise de 1921 comporte 118 brochures et en tout cas 2190 livres.

En terminant son article, M. Erdösi se livre à une intéressante comparaison entre la production littéraire et la population d'un certain nombre de pays. C'est le Danemark, qui, proportionnellement, produirait le plus de livres : 1 pour 850 habitants. Viennent ensuite : les Pays-Bas (1 p. 1500), l'Allemagne (1 p. 2200), la Suisse (1 p. 2400), la Norvège (1 p. 2600), la Hongrie (1 p. 3800), la Tchéco-Slovaquie (1 p. 3900), la Grande-Bretagne (1 p. 4400), l'Italie (1 p. 6000), la France (1 p. 6500), le Portugal (1 p. 9000), les États-Unis d'Amérique (1 p. 11 500), l'Espagne (1 p. 12 000), la Belgique (1 p. 22 000). Les données qui ont servi de base à l'établissement de cette échelle sont, pour la Hongrie, celles de 1921; pour les autres pays, celles de 1920. Il ne faudrait pas d'ailleurs attacher une importance excessive au rang attribué de la sorte à 14 pays : la quantité est quelque chose<sup>(1)</sup>, mais la qualité, surtout quand il s'agit du travail de la pensée, est davantage. En définitive, quelques grands écrivains et artistes contribueront toujours bien plus à la gloire de leur pays, qu'une nuée de publicistes honnêtes et de second ordre.

### Italie

Le *Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per diritto di stampa* (numéro de décembre 1921) donne les chiffres de la production littéraire italienne en 1921. On les trouvera au bas du tableau décennal suivant :

| Années | Total  | Réimpressions | Nouveaux périodiques | Publications musicales |
|--------|--------|---------------|----------------------|------------------------|
| 1912   | 11,294 | 652           | 587                  | 797                    |
| 1913   | 11,100 | 579           | 742                  | 1,066                  |
| 1914   | 11,523 | 798           | 764                  | 1,047                  |
| 1915   | 11,431 | 689           | 536                  | 904                    |
| 1916   | 8,641  | 532           | 266                  | 606                    |
| 1917   | 8,349  | 508           | 369                  | 482                    |
| 1918   | 5,401  | 471           | 291                  | 501                    |
| 1919   | 6,066  | 331           | 570                  | 437                    |
| 1920   | 6,230  | 607           | 853                  | 511                    |
| 1921   | 6,293  | 796           | 232                  | 560                    |

Par rapport à 1920, il y a augmentation sur le total des publications (+ 63), sur les réimpressions (+ 89) et sur les publications musicales (+ 49); on constate, par contre, une forte diminution sur les nouveaux périodiques (- 621).

Voici, d'autre part, la statistique détaillée par matières :

(1) Toutefois, si pour l'Allemagne, on a fait entrer en ligne de compte les chiffres indiqués plus haut — qui comprennent aussi la production d'autres pays ou territoires de langue allemande (Autriche, Suisse, Tchéco-Slovaquie, etc.) — on comprendra que le résultat du calcul se trouve faussé. Il serait fort à désirer, nous le répétons, que les totaux mentionnés pour l'Allemagne fussent limités au Reich.

|  | 1920  | 1921  |         |
|--|-------|-------|---------|
| 1. Bibliographie, encyclopédie . . . . .           | 36    | 34    | (— 2)   |
| 2. Actes académiques . . . . .                     | 36    | —     | (— 36)  |
| 3. Philosophie . . . . .                           | 174   | 218   | (+ 44)  |
| 4. Religion . . . . .                              | 231   | 206   | (— 25)  |
| 5. Education . . . . .                             | 252   | 311   | (+ 59)  |
| 6. Manuels scolaires . . . . .                     | 542   | 649   | (+ 107) |
| 7. Histoire . . . . .                              | 383   | 323   | (— 60)  |
| 8. Biographie . . . . .                            | 334   | 238   | (— 96)  |
| 9. Géographie, voyages, cartes . . . . .           | 88    | 97    | (+ 9)   |
| 10. Philologie . . . . .                           | 296   | 453   | (+ 157) |
| 11. Poésie . . . . .                               | 237   | 265   | (+ 28)  |
| 12. Romans . . . . .                               | 414   | 580   | (+ 166) |
| 13. Drames, théâtre . . . . .                      | 119   | 212   | (+ 93)  |
| 14. Divers . . . . .                               | 136   | 92    | (— 44)  |
| 15. Droit, jurisprudence . . . . .                 | 226   | 150   | (— 76)  |
| 16. Sciences sociales . . . . .                    | 636   | 660   | (+ 24)  |
| 17. » physiques . . . . .                          | 184   | 156   | (— 28)  |
| 18. Médecine, pharmacie . . . . .                  | 277   | 274   | (— 3)   |
| 19. Technologie . . . . .                          | 144   | 167   | (+ 23)  |
| 20. Sciences militaires et navales . . . . .       | 71    | 83    | (+ 12)  |
| 21. Beaux-Arts . . . . .                           | 149   | 190   | (+ 41)  |
| 22. Agriculture, arts industriels et comm. . . . . | 380   | 375   | (— 5)   |
| 23. Nouveaux journaux politiques . . . . .         | 374   | —     | (— 374) |
| 24. Musique . . . . .                              | 511   | 560   | (+ 49)  |
| Total  | 6,230 | 6,293 | (+ 63)  |

Une comparaison avec les chiffres de 1920 conduit aux constatations suivantes : 13 divisions ont augmenté, 11 ont diminué, parmi lesquelles 2 (les divisions 2 et 23) restent même entièrement vides. Il n'est guère possible de déterminer les causes de ces fluctuations. La plus forte augmentation est celle des romans (division 12: + 166); la plus forte diminution celle de la biographie (division 8: — 96)<sup>(1)</sup>.

5661 ouvrages ont paru en italien (1920: 5710), 66 (79) en français, 23 (14) en anglais, 142 (82) en latin, 38 (17) en grec, 13 en diverses autres langues. L'addition de ces diverses rubriques donne un total de 5943 publications. Différence d'avec le total de la statistique par matières : — 350 unités. Cette différence provient du fait que, dans la statistique par langues, ne sont pas comptées les publications musicales sans paroles qui atteignent précisément le chiffre de 350. La statistique par matières, en revanche, fait état aussi bien des publications musicales avec paroles (210) que de celles sans paroles (350), d'où le chiffre indiqué de 560.

Le nombre des traductions d'œuvres étrangères en italien s'est élevé en 1921 à 546 (1920: 274). 239 ouvrages (141) ont été traduits du français, 92 (44) de l'anglais, 76 (57) de l'allemand, 40 (13) du latin, 25 (16) du grec, 74 d'autres langues. Les traductions rentrent surtout dans les classes suivantes : romans: 175 (94), philosophie: 53 (34), philologie: 52 (35), sciences sociales: 44, manuels scolaires: 38 (19).

(1) Abstraction faite de la division 23 (nouveaux journaux politiques).

### Japon

La dernière statistique complète relative à la production de ce pays a été celle des années 1912 à 1916, publiée dans notre revue en 1919 (p. 74 à 76). Alors que nos démarches pour obtenir la suite de cette statistique sont restées infructueuses, M. Navarro Salvador a réussi — nous ignorons par quel miracle — à nous indiquer les chiffres correspondant à l'année 1919. Comme nous ne désespérons pas de pouvoir obtenir des données explicites sur les années qui nous manquent, nous nous bornons à publier ci-après les totaux des années 1917 à 1919 conjointement avec ceux des années antérieures aussi bien pour les ouvrages que pour la presse périodique.

| Années | Total des ouvrages | Journaux et revues soumis au cautionnement | Journaux et revues exempts de cautionnements | Total des journaux et revues |
|--------|--------------------|--|--|------------------------------|
| 1912   | 45,286             | 1412                                       | 815  | 2227                         |
| 1913   | 44,566             | 1611                                       | 1036   | 2647                         |
| 1914   | 46,563             | 1636                                       | 1083   | 2719                         |
| 1915   | 49,180             | 1767                                       | 1084   | 2851                         |
| 1916   | 49,902             | 1950                                       | 1116   | 3066                         |
| 1917   | 46,125             | 1997                                       | 1021   | 3018                         |
| 1918   | 36,903             | 2142                                       | 981  | 3123                         |
| 1919   | 34,493             | 2639                                       | 784  | 3423                         |

Les effets quelque peu tardifs que la guerre a exercés sur cette production ressortent avec évidence de ces chiffres.

### Lettonie

En 1912 furent publié sur le territoire letton 827 ouvrages en trois millions d'exemplaires environ.

Un an plus tard, en 1913, le nombre des journaux publiés en letton se montait à 59, parmi lesquels 27 paraissent tous les jours.

Nous espérons que ces données empruntées à l'ouvrage *La Lettonie* (1922) seront complétées par de plus récentes.

### Luxembourg

Avec son obligeance habituelle, M. Tony Kellen, publiciste à Hohenheim, près Stuttgart, a bien voulu nous renseigner sur la production littéraire du Luxembourg. Voici les chiffres pour 1921 mis en regard de ceux de 1920 :

|  | 1920 | 1921     |
|--|------|----------|
| 1. Livres et brochures ayant paru en librairie . . . . .   | 30   | 32 (+ 2) |
| 2. Extraits de journaux et de revues . . . . .   | 15   | 10 (— 5) |
| 3. Publications du gouvernement, des communes et des sociétés (rapports officiels, etc.) . . . . .   | 36   | 36       |
| 4. Publications d'auteurs luxembourgeois et publications sur le Luxembourg ayant paru à l'étranger . | 7    | 10 (+ 3) |
| 5. Imprimés d'un caractère privé . . . . .   | 2    | 4 (+ 2)  |
| Total  | 90   | 92 (+ 2) |

L'augmentation par rapport à 1920 est insignifiante, mais on peut espérer que, désormais, la marche progressive continuera.

Parmi les 32 ouvrages de la Division 1 se trouvent des pièces de théâtre et d'autres petites publications, mais fort peu d'œuvres importantes et sérieuses (à peine une demi-douzaine). En revanche, onze nouvelles revues se sont fondées. La presse luxembourgeoise paraît être dans une situation moins difficile que celle d'Allemagne.

### Norvège

M. Hjalmar Pettersen, premier bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université à Christiania, a bien voulu nous donner les chiffres de la production littéraire norvégienne pour l'année 1921, chiffres basés sur le dépôt obligatoire que prescrit la loi du 20 juin 1882. Nous observons l'an dernier que la classification de 1920 différait légèrement de celle des années précédentes. Celle de 1921 présente à son tour quelques particularités: l'histoire et la politique forment deux divisions spéciales; il en est de même des belles-lettres et des arts graphiques (ces

derniers sont devenus les beaux-arts), enfin deux classes nouvelles: l'architecture, d'une part, le commerce, l'industrie et le ménage, d'autre part, ont été détachées de l'ancienne classe 14. Nous ne tiendrons pas compte de ces subdivisions qui modifieraient l'aspect du tableau reproduit ci-après en même temps qu'elles rendraient difficile une comparaison avec les chiffres de l'année 1920. Les ouvrages ayant trait à la statistique et aux sciences sociales font partie de la classe 9 (v. *Droit d'Auteur*, 1921, p. 141).

La production intellectuelle norvégienne est en train de se relever: elle atteint en 1921 à peu près le niveau de 1918 (1074) que nous considérons comme très satisfaisant dans notre dernière étude statistique. Dix classes ont augmenté, cinq ont diminué, deux restent stationnaires. Les augmentations l'emportent de 84 unités sur les diminutions. On notera en particulier l'accroissement de la classe 9 (histoire, politique), lequel paraît correspondre aux préoccupations actuelles des esprits.

|   | 1920     | 1921   |          |
|---|----------|--------|----------|
| 1. Histoire de la littérature, bibliographie, librairie . . . . . | 18       | 21     | (+ 3)    |
| 2. Ouvrages généraux et mixtes . . . . .                          | 2        | 2      |          |
| 3. Philosophie, théosophie . . . . .                              | 17       | 15     | (— 2)    |
| 4. Théologie, livres d'éducation . . . . .                        | 66       | 73     | (+ 7)    |
| 5. Mathématiques . . . . .  | 49       | 49     |          |
| 6. Sciences naturelles . . . . .                                  | 33       | 42     | (+ 9)    |
| 7. Médecine . . . . .   | 27       | 34     | (+ 7)    |
| 8. Philologie . . . . .   | 80       | 79     | (— 1)    |
| 9. Histoire, politique . . . . .                                  | 126      | 180    | (+ 54)   |
| 10. Géographie, voyages, topographie, cartes . . . . .            | 11       | 13     | (+ 2)    |
| 11. Statistique . . . . .   | —        | —      |          |
| 12. Droit. . . . .  | 31       | 34     | (+ 3)    |
| 13. Sciences sociales . . . . .                                   | —        | —      |          |
| 14. Technologie, pêche, commerce, industrie, architecture . .     | 114      | 100    | (— 14)   |
| 15. Sciences militaires . . . . .                                 | 5        | 6      | (+ 1)    |
| 16. Pédagogie, livres scolaires . . . . .                         | 14       | 21     | (+ 7)    |
| 17. Gymnastique, sport, jeux . . . . .                            | 13       | 10     | (— 3)    |
| 18. Belles-lettres, arts graphiques . . . . .                     | 278      | 291    | (+ 13)   |
| 19. Ouvrages pour la jeunesse . . . . .                           | 65       | 63     | (— 2)    |
| Total   | 949      | 1033   | (+ 84)   |
| Années  | Ouvrages | Années | Ouvrages |
| 1912  | 3799     | 1917   | 3951     |
| 1913  | 3831     | 1918   | 3681     |
| 1914  | 3453     | 1919   | 3746     |
| 1915  | 3701     | 1920   | 3974     |
| 1916  | 3762     | 1921   | 4431     |
| Total   | 3974     | 4431   | +457     |

### Pays-Bas

Comme précédemment, nous avons compté les publications dont les titres figurent dans la première partie du *Brinkman's Alphabetsche Lijst van Boeken, Landkaarten, etc.* Ce catalogue publié chaque année par la maison A. W. Sijthoff, à Leyde, est la principale source de bibliographie néerlandaise. Nous lui empruntons les cadres de la statistique ci-après qui comprend les deux années 1920 et 1921.

La rubrique 28, écrits relatifs à la guerre de 1914-1918, qui comptait en 1919 19 unités, est restée vide en 1920. Elle subit le même sort en 1921; sans doute pourrons-nous en faire complètement abstraction l'an prochain. Les résultats que nous avons sous les yeux n'en sont pas moins très favorables; le record battu en 1920 est dépassé de presque 500 unités. Jamais depuis 10 ans pareil bond ne s'était vu:

Des 27 classes de la statistique par matière, 16 sont en diminution, 10 en augmentation, une, la première, reste stationnaire. Les classes qui ont diminué l'emportent sensiblement par le nombre sur celles qui ont augmenté; mais le total des unités perdues n'en est pas moins inférieur de 457<sup>(1)</sup> à celui des unités gagnées. Cela provient surtout du très fort accroissement des classes 20 et 21, qui accusent à elles seules une augmentation de 603 unités.

Par souci d'impartialité, nous tenons à mettre en regard de notre statistique d'autres données sensiblement différentes publiées

|  | 1920 | 1921      |
|--|------|-----------|
| 1. Écrits généraux (revues, recueils, dictionnaires).  | 64   | 64        |
| 2. Théologie protestante, histoire et droit ecclés.  | 113  | 90 — 23   |
| 3. Livres d'éducation protestante, enseignement religieux, mission et philanthropie . . . . .            | 176  | 167 — 9   |
| 4. Théologie catholique-romaine, histoire et droit ecclésiastiques . . . . .                             | 108  | 132 + 24  |
| 5. Droit, législation, notariat . . . . .  | 173  | 216 + 43  |
| 6. Sciences politiques, statistique . . . . .  | 239  | 214 — 25  |
| 7. Commerce, navigation, industrie, métiers, économie domestique . . . . .                               | 277  | 290 + 13  |
| 8. Histoire, archéologie, héraldique, biographie . . . . .   | 108  | 98 — 10   |
| 9. Géographie, ethnographie . . . . .  | 97   | 116 + 19  |
| 10. Médecine, hygiène, art vétérinaire . . . . .   | 120  | 113 — 7   |
| 11. Sciences naturelles et chimie (pharmacie) . . . . .  | 119  | 109 — 10  |
| 12. Agriculture, élevage, horticulture . . . . .   | 68   | 67 — 1    |
| 13. Mathématiques, cosmographie, astronomie et météorologie . . . . .                                    | 71   | 85 + 14   |
| 14. Architecture, travaux hydrauliques, mécanique . . . . .  | 131  | 111 — 20  |
| 15. Science et administration militaires . . . . .   | 35   | 34 — 1    |
| 16. Beaux-Arts (peinture, dessin, compositions musicales) . . . . .                                      | 180  | 127 — 53  |
| 17. Philosophie, franc-maçonnerie . . . . .  | 70   | 63 — 7    |
| 18. Education et instruction . . . . .   | 133  | 127 — 6   |
| 19. Manuels scolaires pour l'enseignement élément.   | 191  | 211 + 20  |
| 20. Linguistique, littérature en général, bibliographie . . . . .  | 30   | 240 + 210 |
| 21. Langues et littérature orientales et anciennes . . . . .   | 37   | 430 + 393 |
| 22. Langues et littératures modernes . . . . .   | 255  | 267 + 12  |
| 23. Poésies . . . . .  | 63   | 41 — 22   |
| 24. Romans, nouvelles, revues et annuaires littér.   | 374  | 333 — 41  |
| 25. Pièces de théâtre et conférences en prose et en poésie, publications concernant le théâtre . . . . . | 89   | 90 + 1    |
| 26. Livres d'enfants, livres d'images . . . . .  | 357  | 310 — 47  |
| 27. Livres populaires, sport, divers . . . . .   | 296  | 286 — 10  |
| 28. Écrits relatifs à la guerre 1914-1918 . . . . .  | —    | —         |
| Total  | 3974 | 4431 +457 |

par le *Nieuwsblad voor den Boekhandel* n° 48, du 16 juin 1922. D'après ce périodique, la production littéraire hollandaise n'aurait atteint en 1921 que le chiffre de 3742 unités; elle serait en diminution marquée sur celle de 1920, voire même inférieure à tous les totaux enregistrés depuis 1912:

| Années | Ouvrages | Années | Ouvrages |
|--------|----------|--------|----------|
| 1912   | 4241     | 1917   | 4392     |
| 1913   | 4451     | 1918   | 4609     |
| 1914   | 3754     | 1919   | 4129     |
| 1915   | 4421     | 1920   | 4065     |
| 1916   | 4533     | 1921   | 3742     |

Ce chiffre de 3742 se décompose comme suit:

<sup>(1)</sup> Ce chiffre représente par conséquent le gain net sur 1920.

|   | Livres nouveaux | Réimpressions | Périodiques | Traductions |
|---|-----------------|---------------|-------------|-------------|
| 1. Ouvrages généraux, bibliographie . . . . .   | 2               | 2             | 54          | 1           |
| 2. Théologie, histoire ecclésiastique, livres d'éducation, philosophie . . . . .                                      | 215             | 61            | 136         | 52          |
| 3. Droit, sciences politiques et économiques, statistique . . . . .   | 253             | 84            | 88          | 12          |
| 4. Commerce, industrie, agriculture, horticulture, élevage, économie domestique . . . . .                             | 154             | 58            | 141         | 3           |
| 5. Sciences naturelles, mathématiques, technologie (y compris architecture, sciences militaires), mécanique . . . . . | 205             | 94            | 72          | 11          |
| 6. Médecine, hygiène, art vétérinaire . . . . .   | 45              | 20            | 40          | 8           |
| 7. Géographie, ethnographie, histoire . . . . .   | 136             | 46            | 31          | 8           |
| 8. Education et instruction, manuels scolaires, livres d'enfants . . . . .  | 258             | 280           | 67          | 42          |
| 9. Langues et littérature, belles-lettres, théâtre . . . . .  | 333             | 290           | 36          | 208         |
| 10. Beaux-arts, sports, jeux . . . . .  | 108             | 26            | 59          | 3           |
| Total   | 1709            | 961           | 724         | 348         |

A noter que, d'après la statistique du *Nieuwsblad*, les livres nouveaux sont en constante diminution. De 1918 à 1921, ils sont tombés successivement de 2548 à 2135, 1924 et 1709.

Ainsi donc, tandis que nous arrivons sur la base du catalogue Brinkman à des résultats qui sont les meilleurs de la décennie 1912-1921, le *Nieuwsblad voor den Boekhandel* aboutit à la conclusion diamétralement contraire. Il y a là une opposition bien propre à faire réfléchir tous ceux, (nous ne croyons pas en être), qui voient dans la statistique une méthode infaillible pour arriver à la vérité.

Le même *Nieuwsblad* estimait qu'au commencement de 1922 927 périodiques paraissaient aux Pays-Bas, contre 724 en 1921. Augmentation : 203, dont il faudrait encore savoir si elle s'est maintenue jusqu'à la fin de 1922. Peut-être serons-nous fixés sur ce point lors de notre prochaine revue statistique.

### Portugal

A défaut de la statistique du dépôt légal (v. *Droit d'Auteur*, 1921, p. 142), M. Navarro Salvador a pu nous procurer au moins les données concernant la presse périodique portugaise de 1921, données contenues dans les *Anais das Bibliotecas e Archivos* (vol. II, n° 8); nous les mettons ci-après en parallèle avec celles relatives à l'année 1920 parues ici il y a un an :

| PRESSE PÉRIODIQUE               | 1920 | 1921 |
|---------------------------------|------|------|
| Politique . . . . .             | 344  | 365  |
| Classes sociales . . . . .      | 49   | 46   |
| Littérature . . . . .           | 38   | 37   |
| Religion . . . . .              | 44   | 44   |
| Etudiants . . . . .             | 23   | 8    |
| Humour . . . . .                | 25   | 27   |
| Sciences . . . . .              | 16   | 18   |
| Commerce et industrie . . . . . | 13   | 9    |
| Colonies . . . . .              | 10   | 6    |
| Sports . . . . .                | 11   | 17   |
| Droit . . . . .                 | 7    | 6    |
| Jeunesse . . . . .              | 3    | 2    |
| Agriculture . . . . .           | 10   | 8    |
| Arts . . . . .                  | 9    | 10   |
| A reporter                      | 602  | 603  |

les années 1917, 1918, 1919 et 1920 à 12 297, 7522, 3827 et 2488. Bien que des informations précises fassent défaut, on peut admettre qu'en 1921 la situation s'est un peu améliorée. Le décret du 30 juin 1920, dont nous avons parlé dans le *Droit d'Auteur* du 15 janvier 1922, p. 12, paraît avoir eu quelques conséquences heureuses, du moins en ce qui concerne l'accroissement de la production romanesque et poétique. Il semble aussi que les soviets, après avoir supprimé toute propriété littéraire, songent à renier leurs erreurs premières et à accorder aux auteurs une modeste protection. Mais les nouvelles de Russie sont si contradictoires qu'il faut accueillir avec une extrême prudence tous les bruits répandus sur ce pays en pleine et pourtant lente transformation.

|                                    | Report | 602 | 603 |
|------------------------------------|--------|-----|-----|
| Announces . . . . .                | 7      | 18  |     |
| Bienfaisance, assistance . . . . . | 2      | 2   |     |
| Tourisme . . . . .                 | 1      | 1   |     |
| Philatélie . . . . .               | 4      | 2   |     |
| Finances . . . . .                 | 3      | 3   |     |
| Illustration . . . . .             | 6      | 2   |     |
| Militaire . . . . .                | 2      | 1   |     |
| Modes . . . . .                    | 1      | 1   |     |
| Divers . . . . .                   | 6      | 19  |     |
| Total                              | 634    | 652 |     |

A y regarder de près, cette augmentation du nombre des organes (annonces +11, divers +13) semble impliquer plutôt un appauvrissement de leur contenu et une diminution de leur mission sociale, malgré le nombre plus élevé des organes politiques et de ceux « d'humour ». Cependant, le nombre des revues s'est accru (1920: 82; 1921: 89), à côté de celui des journaux (1920: 552; 1921: 564).

Les 564 journaux comprennent, quant à la périodicité, 283 organes hebdomadaires (1920: 311), 96 (110) bimensuels, 58 (51) quotidiens, 25 (37) bihebdomadiers, 48 (35) mensuels et 54 (18) divers. Des 89 revues 38 (35) sont mensuelles, 22 (20) bimestrielles, 10 (10) hebdomadiers.

### Royaume des Serbes, Croates et Slovènes

Suivant une information publiée par la *Nouvelle Gazette de Zurich* n° 172, du 7 février 1922, 510 journaux paraissaient à la fin de 1921 sur territoire yougoslave, soit 90 en Vieille-Serbie et dans la province du Monténégro, 223 en Croatie-Slavonie, 42 en Woiwodina, 41 en Dalmatie, 83 en Slovénie, 31 en Bosnie et Isterzégovine.

### Russie

Le *Nieuwsblad voor den Boekhandel*, du 18 avril 1922, analyse un article paru dans le numéro de mars dernier de la revue *The new World* et qui traite de la littérature russe et des soviets. L'auteur de l'article, M. Raoul Labry, constate qu'en 1916 la Russie produisait encore 16 240 œuvres, chiffre qui s'est abaissé successivement pour

Suisse

La production littéraire suisse continue à diminuer. La dépression constatée depuis deux ans s'est encore accentuée, dit le rapport de la commission de la Bibliothèque nationale suisse pour 1921. Le nombre des publications parues en Suisse, dans le commerce, a diminué de près d'un quart depuis 1918 (1918: 1764; 1919: 1626; 1920: 1453; 1921: 1332). Au contraire, les ouvrages publiés à l'étranger par des Suisses augmentent constamment (1918: 156; 1919: 215; 1920: 295; 1921: 384)<sup>(1)</sup>, sans toutefois compenser entièrement le déficit.

### PUBLICATIONS PARUES EN SUISSE:

|   | 1920 | 1921       |
|---|------|------------|
| 1. Encyclopédie, bibliographie . . . . .                      | 2    | 3 + 1      |
| 2. Philosophie, morale . . . . .                              | 28   | 23 — 5     |
| 3. Théologie, affaires ecclésiastiques . . . . .              | 82   | 91 + 9     |
| 4. Droit, sciences sociales, politique, statistique . . . . . | 169  | 119 — 50   |
| 5. Art militaire . . . . .                                    | 9    | 6 — 3      |
| 6. Education, instruction . . . . .                           | 97   | 93 — 4     |
| 7. Ouvrages pour la jeunesse . . . . .                        | 66   | 38 — 28    |
| 8. Philologie, histoire littéraire . . . . .                  | 25   | 34 + 9     |
| 9. Sciences naturelles, mathématiques . . . . .               | 52   | 70 + 18    |
| 10. Médecine, hygiène . . . . .                               | 50   | 37 — 13    |
| 11. Génie, sciences techniques . . . . .                      | 28   | 21 — 7     |
| 12. Agriculture, économie domestique . . . . .                | 38   | 52 + 14    |
| 13. Commerce, industrie, transports . . . . .                 | 103  | 88 — 15    |
| 14. Beaux-Arts, architecture . . . . .                        | 79   | 78 — 1     |
| 15. Belles-Lettres . . . . .                                  | 260  | 278 + 18   |
| 16. Histoire, biographies . . . . .                           | 173  | 124 — 49   |
| 17. Géographie, voyages . . . . .                             | 77   | 67 — 10    |
| 18. Divers . . . . .  | 115  | 110 — 5    |
| Total   | 1453 | 1332 — 121 |

Six classes sont en hausse, et notamment celles des sciences naturelles et des belles-lettres qui réalisent chacune un gain de

<sup>(1)</sup> Y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse.

18 unités. 12 classes sont en baisse, parmi lesquelles le droit, les sciences sociales, etc., qui perdent 50 unités, et l'histoire qui en perd 49. L'excédent des diminutions sur les augmentations est de 121.

La répartition par langues est indiquée dans le tableau ci-dessous:

#### PUBLICATIONS PARUES EN SUISSE:

|                                | 1920 | 1921       |
|--------------------------------|------|------------|
| en allemand . . . . .          | 982  | 892 — 90   |
| en français . . . . .          | 370  | 344 — 26   |
| en italien . . . . .           | 29   | 37 + 8     |
| en romanche . . . . .          | 10   | 14 + 4     |
| en d'autres langues . . . . .  | 18   | 9 — 9      |
| en plusieurs langues . . . . . | 44   | 36 — 8     |
| Total                          | 1453 | 1332 — 121 |

« A considérer le dénombrement par langues, dit le rapport de la commission, on est frappé de voir, au milieu de la baisse générale, l'augmentation du nombre des publications italiennes et la vitalité du rhéto-romanche, d'autant plus remarquables que les circonstances matérielles sont moins favorables. »

Il a été fondé en 1921, sans compter les journaux, 89 nouveaux périodiques, soit 10 de plus qu'en 1920. Près de la moitié concernent le droit, les sciences sociales, le commerce, l'industrie. Il y a là comme une compensation de la forte diminution des ouvrages parus dans ces domaines, encore que l'article de revue, parfois hâtif, ne se puisse comparer toujours à la monographie soignée et lentement mûrie.

La bibliothèque s'est accrue de 4192 volumes (1918: 3162; 1919: 3808; 1920: 4040), 4030 brochures (3775, 4518, 4489), 424 feuillets (422, 488, 988), 4998 publications administratives (4266, 3320, 4379), 732 estampes et photographies (634, 594, 718), 225 cartes (264, 242, 156) et 24 manuscrits. L'accroissement total est de 14 625 volumes ou unités représentant 10 981 numéros d'inventaire (chiffres correspondants pour les années 1918, 1919, 1920: 12 524, 12 971, 14 770; — 10 274, 11 182, 10 611). Des 14 625 unités entrées en 1921, 11 978 ont été données, 2647 achetées; 7944 ont paru avant 1921, 6681 en 1921.

#### Tchéco-Slovaquie

L'Institut bibliographique tchéco-slovaque, chargé d'établir la statistique des ouvrages et périodiques publiés sur le territoire de la république, a bien voulu nous communiquer les chiffres de l'année 1921. La classification adoptée pour les ouvrages diffère de celle que nous avons publiée l'an dernier: il ne sera donc pas possible de comparer les totaux obtenus dans chaque division. Mais la comparaison pourra se faire l'an prochain si l'Institut bibliographique conserve la classification dont il se sert actuellement.

#### OUVRAGES PARUS EN TCHÉCO-SLOVAQUIE EN 1921:

|  |      |
|--|------|
| 1. Ouvrages généraux, bibliographie . . . . .  | 393  |
| 2. Philosophie . . . . .                       | 125  |
| 3. Théologie, religion . . . . .               | 265  |
| 4. Droit, politique, administration . . . . .  | 641  |
| 5. Sciences militaires . . . . .               | 58   |
| 6. Enseignement, éducation . . . . .           | 150  |
| 7. Philologie . . . . .                        | 187  |
| 8. Mathématiques . . . . .                     | 84   |
| 9. Sciences naturelles . . . . .               | 189  |
| 10. Médecine . . . . .                         | 108  |
| 11. Art de l'ingénieur . . . . .               | 61   |
| 12. Agriculture, économie domestique . . . . . | 124  |
| 13. Commerce, industrie . . . . .              | 223  |
| 14. Beaux-arts, sports . . . . .               | 194  |
| 15. Musique . . . . .                          | 766  |
| 16. Histoire littéraire . . . . .              | 33   |
| 17. Belles-lettres (poésie) . . . . .          | 208  |
| 18. Belles-lettres (prose) . . . . .           | 1038 |
| 19. Belles-lettres (théâtre) . . . . .         | 470  |
| 20. Géographie, folklore . . . . .             | 225  |
| 21. Histoire . . . . .                         | 296  |
| Total  | 5838 |

Total publié pour 1920: 3572 (v. *Droit d'Auteur*, 1921, p. 144). Augmentation: 2266.

La répartition par langues est la suivante:

| Ouvrages parus:                  |      |
|----------------------------------|------|
| 1. en tchèque . . . . .          | 4953 |
| 2. en allemand . . . . .         | 659  |
| 3. en d'autres langues . . . . . | 226  |
| Total                            | 5838 |

Parmi les autres langues (rubrique 3), les plus fortement représentées sont: le hongrois (98 ouvrages), le français (37 ouvrages) et le russe (36 ouvrages). Notons encore que le total de 5838 ouvrages s'applique à des œuvres proprement dites. La statistique des volumes atteint le chiffre plus considérable de 6053.

Les périodiques dénombrés par l'Institut bibliographique sont au nombre de 2748 (1920: 2423) et se subdivisent comme suit:

| Périodiques publiés:                                 | 1920 | 1921       |
|--|------|------------|
| 1. en tchèque et en Tchécoslovaquie . . . . .        | 1521 | 1768 + 247 |
| 2. en tchèque, hors de Tchécoslovaquie . . . . .     | 163  | 154 — 9    |
| 3. en d'autres langues, en Tchécoslovaquie . . . . . | 739  | 826 + 87   |
| Total  | 2423 | 2748 + 325 |

Les périodiques publiés en tchèque hors de Tchécoslovaquie sont surtout nombreux en Amérique (136 contre 138 en 1920). L'Autriche en compte 12 (10), la Yougo-Slavie 2 (2), l'Allemagne, la France, l'Italie et la Pologne chacune 1 (1). La différence (— 9) provient du fait qu'en 1920 9 journaux tchécoslovaques s'imprimaient encore en Sibérie, qui ont disparu depuis.

Quant aux langues étrangères qui se partagent les 826 périodiques paraissant en Tchécoslovaquie dans un autre idiome que le tchèque, ce sont l'allemand 669 périodiques (1920: 589), le hongrois 93 (96), le ruthène 20 (14), le polonais 12 (10), le russe 8 (8), le français 7 (5), l'anglais 5 (5), l'espéranto et l'ido 3 (3), l'italien, le latin et le roumain, chacun 2 (2), le bulgare et le serbe chacun 1 (1), le lusacien 1.

Voici le classement des périodiques par ordre de matières:

|   | 1920 | 1921       |  |
|---|------|------------|--|
| A. Sciences en général . . . . .  | 5    | 6 + 1      |  |
| B. Mathématiques . . . . .  | 1    | 1          |  |
| C. Mécanique, astronomie, géodésie . . . . .  | 2    | 2          |  |
| D. Physique, météorolog. . . . .  | 1    | 1          |  |
| E. Chimie . . . . .   | 1    | 1          |  |
| F. Géologie . . . . .   | 0    | 0          |  |
| G. Technologie chimique, industrie . . . . .  | 146  | 154 + 8    |  |
| H. J. Biologie, paléontolog., botanique, bactériologie, zoologie . . . . .                                | 6    | 10 + 4     |  |
| I. Anthropologie, aumatologie, physiologie . . . . .  | 0    | 0          |  |
| K. Technologie générale, agriculture . . . . .  | 286  | 338 + 52   |  |
| L. Médecine, pharmacologie, art vétérinaire, sport . . . . .  | 121  | 160 + 39   |  |
| M. Encyclopédies . . . . .  | 28   | 28         |  |
| N. Psychologie, pédagog. . . . .  | 91   | 104 + 13   |  |
| O. Sociologie, assistance . . . . .   | 25   | 26 + 1     |  |
| P. Ethnographie, géographie . . . . .   | 13   | 18 + 5     |  |
| Q. Economie polit., commerce . . . . .  | 145  | 158 + 13   |  |
| R. Politique, administration, militaire . . . . .   | 1083 | 1168 + 85  |  |
| S. Droit . . . . .  | 17   | 18 + 1     |  |
| T. Histoire, archéologie . . . . .  | 14   | 23 + 9     |  |
| U. Linguistique, littérature, bibliographie . . . . .   | 36   | 54 + 18    |  |
| V. Esthétique, musique, cinématographie, arts figurat., belles-lettres, écrits pour la jeunesse . . . . . | 252  | 297 + 45   |  |
| X. Logique . . . . .  | 0    | 0          |  |
| Y. Morale, philosophie . . . . .  | 0    | 6 + 6      |  |
| Z. Religion, occultisme, spiritisme . . . . .   | 150  | 175 + 25   |  |
| Total   | 2423 | 2748 + 325 |  |

Aucune classe n'a diminué, 16 classes ont augmenté, 8 restent stationnaires. C'est la classe R. Politique, administration, militaire, qui bénéficie du plus fort accroissement (+ 85).

L'ensemble de ces chiffres est un témoignage éloquent de la vitalité intellectuelle tchéco-slovaque. Il confirme l'opinion de tous ceux qui ont visité ces derniers temps la jeune république et qui se plaisent à saluer en elle un état riche de belles promesses.

#### Uruguay

La loi du 15 mars 1912 sur le droit d'auteur ayant institué le dépôt légal de deux exemplaires à la Bibliothèque de Montevideo, celle-ci a pu dresser la liste des œuvres ainsi recueillies dans les années 1913 à 1918; dans ces six années le nombre des œuvres a été, respectivement, de 388, 464, 364, 673, 483 et 539. Pour les deux années 1917 et 1918, lesdites œuvres (à l'exception des brochures et feuillets), se répartissent comme suit:

|                                      | 1917 | 1918 |
|--------------------------------------|------|------|
| Ouvrages généraux . . . . .          | 11   | 9    |
| Religion et philosophie . . . . .    | 20   | 28   |
| Mathématiques . . . . .              | 9    | 11   |
| Physique et chimie . . . . .         | 4    | 8    |
| Sciences naturelles . . . . .        | 1    | 3    |
| » médicales . . . . .                | 82   | 60   |
| Beaux-Arts, arts appliqués . . . . . | 60   | 71   |
| Histoire et géographie . . . . .     | 40   | 106  |
| Sciences sociales . . . . .          | 72   | 90   |
| Philologie et littérature . . . . .  | 55   | 58   |
| Pédagogie . . . . .                  | 52   | 31   |
| Suppléments . . . . .                | 77   | 64   |
| Total                                | 483  | 539  |

La loi précitée exige, outre le dépôt d'exemplaires, celui d'une déclaration de réserve sur papier timbré du droit d'auteur; cette formalité, comme d'ailleurs toute formalité constitutive de droit d'auteur, n'est remplie que fort imparfaitement; dans les six années 1913 à 1918 n'ont été déposées que 138 déclarations en tout parmi lesquelles 44 en 1916, 10 en 1917 et 13 en 1918.

Pour les mêmes six années, la Direction générale de statistique a élaboré une statistique très détaillée des publications périodiques du pays :

| Année | Publications | Année | Publications |
|-------|--------------|-------|--------------|
| 1913  | 184          | 1916  | 305          |
| 1914  | 197          | 1917  | 328          |
| 1915  | 205          | 1918  | 319          |

## Nécrologie

### Robert Comtesse

Notre ancien Directeur s'est éteint paisiblement le 17 novembre, à l'âge de 75 ans, après une assez longue maladie, à La Tour-de-Peilz, près Vevey, où il s'était retiré au mois de mai de l'année passée. Le défunt qui avait consacré plus de quarante ans de sa vie à la chose publique était une des figures de magistrat les plus sympathiques et les plus en vue dans son canton et dans la Confédération helvétique. Sa mort a donc sincèrement attristé ses amis politiques et personnels; elle a été vivement regrettée dans des milieux étendus de son pays, surtout dans la Suisse romande; la presse a rendu un juste hommage à sa carrière brillante et utile, et les autorités de son canton lui ont décerné l'honneur suprême de funérailles nationales.

Né à Valangin le 14 août 1847, Robert Comtesse fit ses études classiques au collège de Neuchâtel, puis des études de droit à Heidelberg et à Paris. Établi d'abord comme avocat à La Chaux-de-Fonds, il fut nommé en 1874 juge d'instruction, puis il remplaça, deux ans plus tard, Numa Droz, nommé conseiller fédéral, au Conseil d'État. Les quelques survivants du Congrès de Neuchâtel de 1891 de l'Association littéraire et artistique internationale se souviendront encore de la distinction et de l'amabilité avec lesquelles il les reçut alors comme chef de son canton. Il rendit à ce dernier pendant vingt-quatre ans des services de premier ordre et y réalisa beaucoup de réformes: par exemple, la réorganisation des communes et de l'assistance publique, la création de la chambre cantonale du travail et de l'industrie, de la caisse cantonale d'assurance populaire, d'une école cantonale d'agriculture et de viticulture, l'élaboration d'une loi sur l'apprentissage et d'un code rural. L'agriculture avait en lui un guide et un défenseur aussi zélé qu'éclairé.

Entré au Conseil national en 1883, il fut appelé en 1899 à remplacer Adrien Lachenal

au Conseil fédéral qu'il ne quitta qu'en avril 1912, pour succéder à Henri Morel, qui avait été le premier appelé à occuper les hautes fonctions de Directeur de nos Bureaux. Au cours des treize années qu'il passa dans le sein de l'autorité exécutive de son pays, Robert Comtesse dirigea successivement tous les départements, sauf le département militaire, et y accomplit une belle œuvre, principalement au département des finances. C'est à lui notamment que le peuple suisse, après avoir rejeté la Banque d'État pure, doit la création d'une Banque nationale suivant un système mixte, institution qui allait être si utile pendant la crise de la guerre mondiale. Orateur discret, élégant et écouté, il exerça une grande influence sur la marche des affaires. Deux fois, en 1904 et en 1910, Robert Comtesse revêtit la plus haute dignité de sa patrie: il fut président de la Confédération suisse; en cette qualité il reçut la visite du Président de la République française, M. Fallières, et celle du chef d'un autre pays voisin, l'empereur d'Autriche-Hongrie, François-Joseph.

Une dernière manifestation émouvante a permis au peuple de témoigner sa gratitude pour tant de services signalés et son attachement à ce magistrat républicain. Le jour des obsèques, le 20 novembre, une assistance nombreuse, des délégations d'autorités et de sociétés de tout genre et de toute opinion attendaient à la gare de Neuchâtel le cercueil transporté des bords du lac Léman. Une foule silencieuse était massée dans les rues de la ville et saluait respectueusement le convoi à son passage. Au Temple du Bas, où le cortège très solennel se rendit aux sons des cloches, divers orateurs rappelèrent les mérites de l'ancien Président de la Confédération, en particulier M. Chuard, au nom du Conseil fédéral, et M. Renaud, au nom du canton de Neuchâtel. C'est là aussi que le Directeur de nos Bureaux, M. Ernest Röthlisberger, retraça brièvement la dernière phase de la vie publique de son prédécesseur. Nous reproduisons ses paroles en témoignage de respect et de reconnaissance pour notre ancien chef:

Les qualités maitresses de celui dont tous ici nous déplorons la disparition, ont été une bienveillance inépuisable jaillissant d'une rare bonté de cœur, le tact exquis dû à une finesse et à une souplesse d'esprit remarquables et la conception prompte et sûre des réalités et des possibilités d'une situation déterminée, conception qui était le résultat d'une connaissance pénétrante des hommes et des choses.

Ces qualités supérieures devaient être d'un haut prix dans les nouvelles fonctions que le Conseil fédéral lui confia au mois de février 1912 en l'appelant à la succession du regretté Henri Morel -- Neuchâtelois comme lui -- à la tête des Bureaux internationaux réunis de la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique. Ce qu'on attendait de lui, c'était moins une connaissance approfondie des mille détails de ces branches juridiques très spéciales que la fermeté et la prudence dans la direction des affaires, que l'habileté à concilier des intérêts divergents ou opposés. Et qui aurait mieux pu être chargé de cette mis-

sion délicate que celui qui avait montré tous ces talents dans le microcosme de la Confédération helvétique. A cet égard, le nom de cet ancien président valait un programme.

Aussitôt qu'il eut rétabli sa santé alors ébranlée, M. Comtesse commença à se mettre en rapport avec les groupements professionnels qui travaillaient pour la sauvegarde des droits de propriété intellectuelle. En particulier, il assista en 1912 et 1913 aux réunions de Londres et d'Elberfeld-Leverkusen des Associations pour la protection de la propriété industrielle et à Paris et à La Haye à celles des sociétés de juriconsultes et d'auteurs qui entendent garantir aux travailleurs intellectuels plus d'indépendance et de dignité en assurant le respect, dans leur domaine, des règles de probité et d'honneur. Déjà il avait commencé à organiser les Congrès de ces associations à Berne, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1914.

Brusquement, hélas, la guerre vint empêcher notre directeur de poursuivre ce genre d'activité dans lequel l'ascendant personnel joue un si grand rôle et qui nous avait valu, grâce au charme naturel de M. Comtesse, de précieuses sympathies dans le monde politique et diplomatique. Les quatre Bureaux des Unions internationales dont le siège est à Berne eurent à traverser des moments difficiles pour résister au choc, maintenir les conquêtes du passé et ne pas laisser s'amoindrir le patrimoine dont ils étaient les dépositaires. La tempête passée, il fallait panser dans la mesure du possible les blessures dont tant de droits avaient souffert. Le premier Arrangement que d'anciens Etats ennemis et les Etats neutres signèrent après le conflit fut précisément cet Arrangement saluaire de Berne du 30 juin 1920 concernant — c'est là son titre exact — «la conservation ou le rétablissement des droits de propriété industrielle atteints par la guerre mondiale». Cet Arrangement, notre Bureau eut l'honneur de le préparer et de le faire aboutir.

Mais, au fur et à mesure que les passions se calmaient et que le ciel politique paraissait s'éclaircir, l'horizon s'assombrit pour notre directeur. Frappé dans ses plus chères affections en avril 1921, il se vit forcé de quitter Berne et de prendre il y a un an sa retraite définitive. Le personnel perdit en lui un chef avisé et aimé.

Les Bureaux internationaux de Berne ont tenu à témoigner publiquement et solidairement, encore une fois, à cet homme d'élite, leur sincère gratitude pour sa vaillante collaboration à l'œuvre de l'organisation et de la réorganisation du labeur pacifique des peuples civilisés. Les Chefs de ces Bureaux saluent avec un profond respect sa dépouille mortelle et lui adressent un dernier et suprême adieu.

Le cortège se reforma pour accompagner le corps au cimetière du Mail, le défunt ayant exprimé le vœu d'être enseveli en terre neu-châteloise. C'est dans l'ancienne partie élevée de ce cimetière qu'après une courte prière le cercueil fut confié à sa dernière demeure. Puis, à la nuit tombante, au crépuscule incertain d'une soirée d'hiver, la voix militaire d'un des organisateurs des obsèques prononça ces paroles impressionnantes, d'une simplicité tout antique: «Citoyen Robert Comtesse, repose en paix... La cérémonie est terminée.»